

DELIBERATION CA071-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

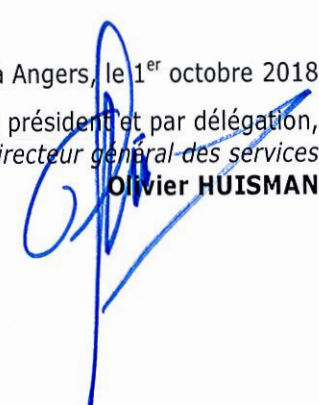
Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 18 septembre 2018.

Objet de la délibération Procès-verbal du Conseil d'administration du 05 juillet 2018

Le conseil d'administration réuni le 26 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 2 abstentions.

Fait à Angers, le 1^{er} octobre 2018
Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **08 octobre 2018**

Procès-verbal

Conseil d'administration

05 juillet 2018

Approuvé au vote du Conseil d'administration du 26 septembre 2018.

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 05 juillet 2018 à 14h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'Université d'Angers	Présent
BERNARD Catherine	Présente
BILLIARD Matthieu	Excusé, donne procuration à Françoise GROLLEAU
BIOTEAU Emmanuel	Présent
BONNIN Marie	Présente
BOUYÉ Hilaire (suppléante : HÉRITIER Chloé)lia)	Absent
CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle	Présente
BRIET Marie	Absente
DELABAERE Éric	Présent
DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléant : GOUKASSOW Véronique)	Absente
FEL Caroline (suppléant : ENGEL Karine)	Excusée, donne procuration à Catherine BERNARD
GARCIA Laurent	Présent
GERAULT Laurent (suppléante : HOUËL Stéphanie)	Excusé
GRESSELIN Emma (suppléant : KOBIELA Arthur)	Présent
GROLLEAU Françoise	Présente
HAMARD Patrick	Présent
HEURTIER Anne	Présente
HINDRE François	Présent
JARDINAUD Chloé (suppléante : AVILA Mary-Lou)	Présente
JÉRIGNÉ Nathan (suppléant : CASTINEL Thomas)	Absent
JUSTEAU Foulques	Excusé, donne procuration à M. ROBLÉDO
LEFRANÇOIS Corinne	Présente
LELARGE Antoine	Absent
LEMAIRE Laurent	Excusé, donne procuration à Claudie SEGRETAIN

Procès-verbal du conseil d'administration du 05 juillet 2018

LONG Martine	Excusée, donne procuration à Emmanuel BIOTEAU
MARCILLOUX Patrice	Présent
MERCAT Alain	Absent
MEUX Quentin (suppléante : RENARD Caroline)	Présent
NIGET David	Présent
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Présente
QUINCHARD Sophie	Absente
REY Anne	Présente
ROBIDAS Hadrien (suppléante : DELAUNAY Mégane)	Absent
ROCHE Pascale	Présente
SEGRÉTAIN Claudie	Présente
TAILLEFAIT Antony	Présent
VEYER Philippe	Présent

Membres à titre consultatif :

HUISMAN Olivier, Directeur général des services

AGNELY Olivier, Agent comptable

Membres présents invités par le Président :

LE GALL Didier, Vice-président du conseil d'administration	MORVAN Pierre-Yves, Chef de la division de l'enseignement supérieur, Rectorat de Nantes	BOUSSEAU Frédéric, Directeur-Adjoint de l'IUT chargé du pilotage des formations
MALLET Sabine, Vice-présidente chargée de la formation et la vie universitaire	SAULUE Pierre, Directeur du développement numérique	DANIEL Christophe, Doyen de la faculté DEG
CUSTAUD Marc-Antoine, Vice-président délégué à la valorisation	BOURRION Daniel, responsable du service transformation numérique	LERICHE Philippe, Directeur de la Faculté des Sciences
DEBSKI Nathalie, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique		PIETRINI Alexandre, Directeur du SUAPS
AMIARD Stéphane, Vice-président patrimoine et numérique		
HOCQUET Anne-Sophie, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale		

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1.	Informations	1
1.1	Contrat d'avenir entre la Région et le Gouvernement	1
1.2	Parcoursup : tableaux de bord	1
1.3	Loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE) : financements	2
1.4	Contibution Vie Etudiante et des Campus	2
2.	Procès-verbal du CA.....	2
2.1	Procès-verbal du Conseil d'Administration du 07 juin 2018	2
3.	Prospective et moyens	3
3.1	Schéma directeur du numérique	3
3.2	Cadrage tarifaire des inscriptions au SUAPS dans le cadre de la CVEC.....	4
3.3	Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019	4
4.	Ressources Humaines.....	4
4.1	Indemnité spéciale de mission pour compenser les frais engagés pour la garde d'enfants	4
4.2	Référentiel enseignants et enseignants chercheurs	4
5.	Affaires générales et statutaires	5
5.1	Avis sur la nomination du nouveau directeur du SUAPS	5
5.2	Charte d'accueil des start-up	5
6.	Enseignement et conventions.....	6
6.1	Conventions.....	6
6.1.1	Convention Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines / Association Martiniquaise pour la promotion et l'insertion de l'âge d'or (AMDOR 2000).....	6
6.1.2	Convention Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines / L'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social des Pays de la Loire (ARIFTS)	6
6.2	Renouvellement du D.U. « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » - Faculté de Santé.....	6
6.3	Création du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » - Faculté Droit, Economie, Gestion.....	6
6.4	Renouvellement du D.I.U. « Santé au travail : qualification infirmier » - Faculté de Santé	6
7.	Décisions prises par délégation du CA au Président	6

M. ROBLÉDO ouvre la séance à 14h35. 28 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 23 membres présents, 5 procurations). Deux membres à voix consultative sont présents. Treize membres invités sont présents.

1. Informations

M. ROBLÉDO invite les membres à observer une minute de silence en mémoire de deux collègues décédés brutalement au cours de la semaine : Mme GUITARD et M. COUSSEAU.

Mme GUITARD était secrétaire de direction de la DPI. Elle est arrivée à l'Université d'Angers en 2009 et a travaillé dans différentes composantes avant de rejoindre la Présidence. L'ensemble des personnels de l'université est touché par ce décès.

M. COUSSEAU était retraité de l'Université d'Angers après avoir exercé en tant que chimiste à la Faculté des Sciences.

1.1 [Contrat d'avenir entre la Région et le Gouvernement](#)

M. ROBLÉDO indique que l'Université d'Angers pourrait être positivement impactée par la signature de ce contrat.

M. ROBLÉDO précise que ce contrat d'avenir est lié à l'abandon du projet de création d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. A la suite du retrait du projet, le Gouvernement s'est engagé à accompagner les deux Régions Bretagne et Pays de la Loire.

M. ROBLÉDO explique que c'est dans un courrier en date du 22 février 2018 que M. PHILIPPE, Premier Ministre, s'engage à établir un contrat d'avenir avec la Région Pays de la Loire. Dans ce cadre, un certain nombre d'actions pourrait être soutenu dans les domaines de la mobilité, de la transition écologique et numérique, de l'économie de la connaissance.

M. ROBLÉDO précise que l'Université d'Angers, ainsi que 4 autres établissements d'enseignement supérieur de la région, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), ont été sollicités pour présenter des projets en lien avec l'économie de la connaissance. Les demandes des universités de la région sont convergentes. Le parlement des territoires (composé des présidents des agglomérations, des présidents des conseils départementaux et de certains élus du conseil régional) a examiné l'ensemble des projets. Pour l'Université d'Angers, une réévaluation de la subvention pour charge de service public (qui est inférieure à des établissements de même typologie) est demandée à l'Etat. Un accompagnement plus soutenu de l'Etat sur les projets immobiliers des universités est sollicité. Un soutien financier sur les projets structuraux de l'Université d'Angers (dans les domaines du végétal, du tourisme, de la santé et l'ingénierie, des matériaux et de l'électronique) était également attendu. Sur cet aspect, M. ROBLÉDO indique que deux points seulement ont été retenus par le parlement des territoires : un abondement supplémentaire pour l'agrandissement de l'ISTIA et un financement pour la création d'un technocampus de l'électronique à Angers.

1.2 [Parcoursup : tableaux de bord](#)

M. ROBLÉDO présente les tableaux de bord (cf. diaporama de séance).

Mme MALLET explique que pour toutes les formations, sélectives ou non sélectives, pour lesquelles il reste des places alors que la liste d'attente est épuisée (l'ensemble des lycéens candidats ayant été appelés), la procédure complémentaire est systématiquement ouverte.

Mme MALLET précise que certains étudiants vont intégrer l'université uniquement parce qu'ils n'ont pas obtenu leur premier vœu, souvent une filière sélective. Par conséquent, ils ne répondent pas systématiquement aux attendus des formations.

1.3 [Loi Orientation et Réussite des Etudiants \(ORE\) : financements](#)

M. ROBLÉDO présente les financements obtenus dans le cadre de la loi ORE :

Loi ORE - Financements		
MASSE SALARIALE		
Places supplémentaires (19,5M€ pour filières en tension pour 2018)	2018	2019
5 postes (augmentation des effectifs)	100 000	302 090
8*192hETD (augmentation des effectifs)	69 435	
Total 1 MS	169 435	302 090
Etude des dossiers et accompagnement pédagogique (5,7M€)	2018	2019
Examen des dossiers- Création directeurs des études dédiés en particulier au suivi des étudiants dans le cadre de leur parcours de réussite	65 240	136 111
Accompagnement pédagogique des étudiants (financé et réparti dans les mêmes conditions que les directeurs d'étude)		
Reconnaissance de l'investissement pédagogique (2M€)	2018	2019
Supp reconnaissance investissement pédagogique sur les 2M€ MESRI	25 000	25 000
Dispositifs Oui Si (8M€ en 2018 portés à 24M€ en 2019)	2018	2019
Financement des dispositifs et parcours Oui Si sur les 8M€ MESRI mis en œuvre dès septembre 2018	105 873	317 619
Total 2 MS	196 113	478 730
Total MS	365 548	780 820
MASSE INVESTISSEMENT		
Investissement: 4 salles TD IUT		345 000
Total général	365 548	1 125 820

M. LE GALL précise que pour le calcul des postes supplémentaires, il faut partir du postulat suivant : un groupe de travaux dirigés de 40 étudiants, quelles que soient les filières, correspond environ à un service d'enseignement pour un enseignant chercheur.

M. ROBLÉDO indique que malgré l'octroi de postes supplémentaires et leur financement, le plafond d'emploi reste inchangé ce qui est paradoxal.

1.4 [Contibution Vie Etudiante et des Campus](#)

Mme MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MALLET rappelle qu'il s'agit d'un impôt, les étudiants doivent s'en acquitter pour pouvoir s'inscrire dans une formation relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. DELABAERE demande si l'utilisation des 41 euros, perçus par l'Université d'Angers pour chaque étudiant asujetti à la CVEC est fléchée sur des thématiques précises.

M. ROBLÉDO répond que ces ressources sont destinées à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. La loi prévoit un contrôle a posteriori sur l'utilisation de ces fonds.

2. [Procès-verbal du CA](#)

2.1 [Procès-verbal du Conseil d'Administration du 07 juin 2018](#)

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 07 juin 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Schéma directeur du numérique

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. MEUX fait part d'un point de vigilance des élus « Bouge ton campus » concernant la dématérialisation : elle ne doit pas conduire à un désengagement vis-à-vis des enseignements en présentiel. Selon lui, la dématérialisation et les enseignements à distance qu'elle implique, doivent être complémentaires aux cours dispensés à l'université.

M. AMIARD répond que l'un des objectifs politiques de l'Université d'Angers est la réussite des étudiants. Le déploiement du numérique a pour finalité de venir en appui à cette politique.

M. ROBLÉDO indique que politiquement le numérique n'a pas vocation à remplacer les enseignements en présentiel. De fait, dans le cadre du projet Thélème, la conservation des cours en présentiel est une priorité.

M. TAILLEFAIT indique que les cours en présentiel, avec la dimension de transmission entre un maître et un élève, au sens de Socrate, est capitale. En revanche, il précise que cette relation (enseignant / étudiant) est mise à mal actuellement à cause d'un sous encadrement. Selon lui, les ressources allouées dans le cadre du schéma directeur du numérique ne permettront pas de résoudre ce problème, sauf si nous imaginons qu'il s'agit d'un dispositif palliatif, ce qui l'inquiète.

M. ROBLÉDO répond que l'objet de la présentation du schéma directeur du numérique est de mettre en avant les moyens qui devraient être mobilisés pour atteindre les différents objectifs fixés. Il est de la responsabilité de la gouvernance de l'Université d'Angers de mener une réflexion sur la manière dont ces moyens vont être utilisés, à quel niveau et avec quel calendrier.

Mme BONNIN s'interroge sur la possible externalisation de la gestion de la téléphonie mobile et de la messagerie de l'Université d'Angers.

M. AMIARD répond qu'une étude est en cours sur les différents modèles envisageables.

M. GARCIA souligne l'importance de s'assurer que les services de base (site internet par exemple) fonctionnent très bien avant de vouloir développer d'autres projets d'envergure.

Mme CHEVASSUS-LOZZA explique être très impressionnée par le travail réalisé en six mois, notamment en termes de perspectives financières et de ressources humaines. Elle demande comment va être suivi concrètement le schéma directeur du numérique.

M. AMIARD répond que ce suivi sera fait par les huit maîtres d'ouvrage, la Commission Permanente du Numérique et un comité de pilotage restreint.

M. ROBLÉDO félicite l'ensemble des personnels ayant collaboré à l'élaboration ce schéma directeur du numérique pour la qualité du travail fourni.

Le schéma directeur du numérique est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

M. ROBLÉDO demande si la personne ayant voté contre et les personnes s'étant abstenues souhaitent expliquer leurs positions.

M. MEUX explique que pour les élus « Bouge ton campus » il s'agit d'une abstention de vigilance concernant la dématérialisation des enseignements.

Mme JARDINAUD indique avoir voté contre car selon elle, la dématérialisation des cours n'est pas possible au sein d'une université.

3.2 Cadrage tarifaire des inscriptions au SUAPS dans le cadre de la CVEC

M. PIETRINI présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. DELABAERE demande quel est le coût pour l'université de la mise en place du pack gratuit.

M. PIETRINI répond que le coût est équivalent aux ressources propres du SUAPS. Il précise que pour l'année 2017/2018, elles étaient d'environ 130 000 euros. L'année prochaine, selon une projection prudente, elles seront à 70 000 euros. La mise en place du pack gratuit dans le cadre de la CVEC pourrait donc s'élever à environ 60 000 euros pour l'Université d'Angers.

Le cadrage tarifaire des inscriptions au SUAPS dans le cadre de la CVEC est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

M. ROBLÉDO indique que M. PIETRINI a démissionné de ses fonctions de Directeur du SUAPS à compter du 1^{er} septembre 2018 après quatre ans à ce poste et deux ans en tant que directeur adjoint du SUAPS (cf. point 5.2 concernant la nomination de son successeur). Il le remercie pour tout le travail effectué au cours de ces années de collaboration.

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019

M. LE GALL présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Le renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

4. Ressources Humaines

4.1 Indemnité spéciale de mission pour compenser les frais engagés pour la garde d'enfants

Mme HOCQUET présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme SEGRETAIN demande si ce dispositif est proposé aux agents ayant un aïeul ou un adulte en situation de handicap à charge.

Mme HOCQUET répond que ce n'est pas le cas actuellement. Une réflexion sur ce point pourra être menée à l'avenir.

L'indemnité spéciale de mission pour compenser les frais engagés pour la garde d'enfants est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

4.2 Référentiel enseignants et enseignants chercheurs

M. LE GALL présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. GARCIA demande quel est le périmètre des projets éligibles à la décharge d'enseignement.

M. LE GALL répond que cela concerne les projets de grande envergure, notamment à l'échelle internationale.

M. GARCIA souhaite qu'il y ait équité entre les jeunes chercheurs et les chercheurs plus expérimentés.

M. DELABAERE demande des informations sur la ligne « mise en place de formations en apprentissage : ajustements maquettes ». Il demande à quel moment les 12 heures octroyées dans ce cadre peuvent être prises.

M. LE GALL répond qu'elles doivent être prises lors de la mise en œuvre de la formation concernée.

Le référentiel enseignants et enseignants chercheurs est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

5. Affaires générales et statutaires

5.1 Avis sur la nomination du nouveau directeur du SUAPS

M. ROBLÉDO explique que suite à la lettre adressée le 28 juin 2018 par M. PIETRINI, Directeur du Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS), et relative à sa démission à compter du 1er septembre 2018, en vertu des statuts de l'Université d'Angers (titre V art. 5.1 dispositions générales « ... le/la directeur.ice est nommé.e par le/la président.e de l'université après avis du conseil d'administration »), la nomination de M. Hervé FIOR est présentée.

Un avis favorable est donné sur la nomination de M. Hervé FIOR en tant que directeur du SUAPS à compter du 1^{er} septembre 2018.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

5.2 Charte d'accueil des start-up

M. ROBLÉDO explique que dans la politique de l'Université d'Angers il est prévu de favoriser l'accueil de jeunes entreprises en croissance ayant un lien, par exemple, avec les activités de recherche de l'université. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un cadrage homogène.

M. CUSTAUD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BERNARD demande si les sièges sociaux des start-up seront à l'Université d'Angers et s'il y a assez de locaux disponibles.

M. CUSTAUD approuve.

M. HINDRÉ s'interroge sur le renouvellement possible de la mise à disposition des locaux, après trois ans.

M. CUSTAUD répond que ce renouvellement sera exceptionnel et devra être justifié par des besoins spécifiques.

M. HINDRÉ reprend le texte de la charte : « Le porteur de la start-up (CEO-Chief Executive Officer) a fait l'objet d'une validation du président de l'Université ». Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, il n'est pas favorable à cette proposition.

M. ROBLÉDO approuve et demande de modifier ce point. Il propose d'être uniquement informé en amont du nom du porteur de la start-up.

Mme BERNARD demande si les doctorants seront informés de la mise en place de cette mesure et s'ils seront formés à la création de start-up.

M. CUSTAUD approuve.

M. ROBLÉDO précise que l'Université d'Angers est très mobilisée sur cette thématique dans le cadre du réseau des Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE).

Mme CHEVASSUS-LOZZA demande si le processus de remboursement des frais d'hébergement de la start-up au bout de 3 ans est systématique ou sous réserve que l'entreprise soit viable.

M. CUSTAUD répond que le remboursement se fera pour les entreprises viables. Il rappelle que ce remboursement peut également être réalisé en parts sociales.

La charte d'accueil des start-up est approuvée, sous réserve de remplacer la phrase suivante : « Le porteur de la start-up (CEO-Chief Executive Officer) a fait l'objet d'une validation du président de l'Université » par « Le porteur de la start-up (CEO-Chief Executive Officer) doit être connu avant décision du Président ».

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 1 voix contre.

M. ROBLÉDO demande si la personne ayant voté souhaite expliquer ses positions.

Mme JARDINAUD indique que, selon elle, aider des entreprises n'est pas le rôle de l'université. Mme JARDINAUD pense que cela ne fait qu'entraîner davantage la libéralisation de l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas idéal pour les étudiants et la recherche.

6. Enseignement et conventions

Mme MALLET présente l'ensemble des points de cette partie (cf. diaporama de séance en annexe).

6.1 Conventions

6.1.1 Convention Faculté de Lettres Langues et Sciences Humaines / Association Martiniquaise pour la promotion et l'insertion de l'âge d'or (AMDOR 2000)

La convention de formation relative à la Licence Professionnelle Mention « Interventions sociales : accompagnement des publics spécifiques » ; parcours « Coordination, Handicap et Vieillesse » est approuvée

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

6.1.2 Convention Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines / L'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social des Pays de la Loire (ARIFTS)

Pour faire suite à la présentation de Mme MALLET, M. DELABAERE demande s'il s'agit d'octroyer le grade de licence aux travailleurs sociaux titulaires d'un Diplôme d'Etat (D.E.) ou si cela permet la poursuite d'études des étudiants en DUT Carrières Sociales.

M. BIOTEAU répond qu'il s'agit de la validation d'un grade de licence uniquement.

M. ROBLÉDO répond que cette convention permet de se mettre en conformité avec les injonctions du MESRI.

La convention de partenariat relative aux Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisé, d'Educateur de Jeunes Enfants et d'Assistant de Service Social est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

6.2 Renouvellement du D.U. « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » - Faculté de Santé

Mme MALLET explique que dans cette formation les enseignants ne sont pas rémunérés.

M. ROBLÉDO demande, compte tenu du modèle économique de ce D.U., à ce qu'il y ait un minimum de 14 stagiaires inscrits pour ouvrir la formation. Cela permettra d'avoir un budget équilibré.

Le renouvellement du D.U. « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » est approuvé, sous réserve qu'il y ait au moins 14 stagiaires inscrits.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

6.3 Création du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » - Faculté Droit Economie Gestion

La création du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

6.4 Renouvellement du D.I.U. « Santé au travail : qualification infirmier » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Santé au travail : qualification infirmier » est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

7. Décisions prises par délégation du CA au Président

M. ROBLÉDO présente les décisions prises par délégation du CA.

8. Questions diverses

En l'absence de question diverses, M. ROBLÉDO clôt la séance à 18h.

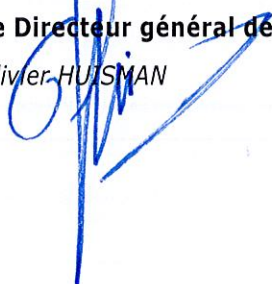
**Le Président
de l'Université d'Angers,**

Christian ROBLÉDO



Le Directeur général des services,

Olivier HUISMAN



**Le Vice-président
du Conseil d'administration**

Didier LE GALL



ANNEXE

Diaporama de séance du 05 juillet 2018

Conseil d'administration

05 juillet 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbaux
3. Prospective et moyens
4. Ressources Humaines
5. Affaires générales et statutaires
6. Enseignement et vie étudiante
7. Décisions du Président prises par délégation du CA

1. Informations

Parcoursup : tableau de bord

FORMATIONS NON SELECTIVES AVEC CANDIDATS SUR LISTE D'ATTENTE										
Etablissement	Parcours	Places	Total candidats appelés	Dont propositions acceptées sans attente	Dont propositions acceptées avec attentes	Dont propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions refusées	Candidats classés	Nb dossier à examiner en PC
Angers	Anglais	140	140	132	8	0	56	261	898	0
Angers	bivalent Espagnol-Anglais	20	20	16	4	0	20	74	162	0
Angers	Economie et gestion	365	415	185	191	39	37	1015	2039	0
Angers	Psychologie	368	368	295	69	4	530	550	2910	0
Angers	Tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel	150	150	130	19	1	170	212	772	0
Cholet	Animation sociale, éducative, culturelle et des loisirs	90	95	61	29	5	8	166	347	0
				819	320	49	821	2278	7128	
FORMATION NON SELECTIVES SANS CANDIDAT SUR LISTE D'ATTENTE										
Etablissement	Parcours	Places	Total candidats appelés	Dont propositions acceptées sans attente	Dont propositions acceptées avec attentes	Dont propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions refusées	Candidats classés	Nb dossier à examiner en PC
Angers	Anglais-Allemand	40	35	26	8	1	0	178	211	2
Angers	Anglais-Espagnol	230	241	170	71	0	0	766	1008	0
Angers	Anglais-Italien	38	32	19	13	0	0	79	102	7
Angers	Allemand	20	9	9	0	0	0	41	44	2
Angers	bivalent Allemand-Anglais	35	12	11	1	0	0	52	64	4
Angers	Espagnol	40	56	42	14	0	0	207	263	0
Angers	Lettres	65	82	68	14	0	0	366	450	0
Angers	Double licence Lettres - Histoire	30	26	17	8	1	0	89	202	2
Angers	Droit	400	428	314	87	27	0	744	2101	21
Angers	MPCIE	200	234	172	62	0	0	1173	1407	0
Angers	PluriPASS	1150	1122	871	231	20	0	1275	3635	24
Angers	Sciences de la vie et de la terre	280	420	248	172	0	0	1291	1711	0
Angers	Géographie et aménagement	70	57	44	13	0	0	256	293	0
Angers	Histoire	160	146	119	27	0	0	470	890	0
Saumur	Culture, patrimoine et tourisme	58	30	16	12	2	0	117	107	1
Saumur	Tourisme sportif, équestre et d'aventure	58	44	30	12	2	0	92	124	1
Cholet	Droit	105	87	70	14	3	0	293	352	3
Cholet	Histoire	50	35	32	3	0	0	136	149	0
				2278	762	56	0	7625	13113	
				3097	1082	105	821	9903	20241	
FORMATIONS SELECTIVES										
Etablissement	Parcours	Places	Total candidats appelés	Dont propositions acceptées sans attente	Dont propositions acceptées avec attentes	Dont propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions refusées	Candidats classés	Nb dossier à examiner en PC
Angers	DEUST Accueil d'excellence en tourisme	30	30	18	11	1	13	41	137	0
Angers	DEUST Maintenance hôtelière, hospitalière et immobilière	30	20	13	7	0	0	18	37	0
Angers	CMI Physique PSI	20	5	3	2	0	0	8	11	0
Angers	CMI Physique, chimie CE	15	2	2	0	0	0	14	15	4
Angers	CMI Sciences de la vie et de la terre BSV	20	5	2	3	0	0	8	12	0
Angers	CMI Sciences de la vie et de la terre CE	15	0	0	0	0	0	8	8	0
Angers	Mise à niveau scientifique	80	50	40	10	0	0	92	144	12
Angers	Double licence Droit et Economie	40	32	19	11	2	0	88	116	9
Angers	Double licence Mathématiques - Economie	40	36	27	7	2	0	123	209	1
Cholet	double licence Droit et Histoire	40	38	23	13	2	0	101	169	0
				147	64	7	13	501	858	
				3244	1146	112	834	10404	21099	

Parcoursup : Evolution des réponses

	Total formations non sélectives		propositions en attente de réponse par candidats	Candidats sur liste d'attente	Propositions refusées par candidats	Candidats classés
	propositions acceptées sans attente autres vœux	propositions acceptées avec attentes autres vœux				
ven 25 mai 2018	1162	854	5122	7077	3434	20240
lun 28 mai 2018	1897	1594	2586	4517	5925	20240
mar 29 mai 2018	2218	1890	788	3943	7246	20240
mer 30 mai 2018	2277	1829	696	3718	7401	20240
jeu 31 mai 2018	2212	1908	610	3572	7524	20240
ven 1 juin 2018	2256	1889	621	3338	7630	20240
sam 2 juin 2018	2307	1857	631	3059	7798	20240
dim 3 juin 2018	2371	1810	555	2819	7973	20240
lun 4 juin 2018	2432	1745	475	2644	8159	20240
mar 5 juin 2018	2487	1676	393	2577	8277	20240
mer 6 juin 2018	2517	1640	344	2506	8360	20240
jeu 7 juin 2018	2553	1586	387	2315	8468	20240
ven 8 juin 2018	2600	1552	305	2228	8581	20240
lun 11 juin 2018	2707	1429	237	1954	8838	20240
mar 12 juin 2018	2730	1394	222	1867	8913	20240
mer 13 juin 2018	2757	1377	196	1808	8966	20240
jeu 14 juin 2018	2770	1365	174	1752	9024	20240
ven 15 juin 2018	2784	1349	169	1696	9070	20240
lun 18 juin 2018	2807	1317	166	1608	9139	20240
mar 26 juin 2018	2835	1272	371	1311	9203	20240
mer 27 juin 2018	2873	1429	353	1212	9284	20240
jeu 28 juin 2018	2897	1232	314	1182	9333	20240
ven 29 juin 2018	2913	1210	303	1148	9395	20240
lun 2 juillet 2018	3033	1141	106	1013	9747	20241
mar 3 juillet 2018	3058	1121	170	864	9804	20241
jeu 5 juillet 2018	3097	1082	105	821	9903	20241

Loi O.R.E. : financements

Loi ORE - Financements

Places supplémentaires (19,5M€ pour filières en tension pour 2018)	2018	2019
5 postes (augmentation des effectifs)	100 000	302 090
8*192hETD (augmentation des effectifs)	69 435	
Total 1	169 435	302 090

Etude des dossiers et accompagnement pédagogique (5,7M€)	2018	2019
Examen des dossiers- Création directeurs des études dédiés en particulier au suivi des étudiants dans le cadre de leur parcours de réussite	65 240	136 111
Accompagnement pédagogique des étudiants (financé et réparti dans les mêmes conditions que les directeurs d'étude)		

Reconnaissance de l'investissement pédagogique (2M€)	2018	2019
Supp reconnaissance investissement pédagogique sur les 2M€ MESRI	25 000	25 000

Total 2	90 240	161 111
----------------	---------------	----------------

Dispositifs Oui Si (8M€ en 2018 portés à 24M€ en 2019)	2018	2019
Financement des dispositifs et parcours Oui Si sur les 8M€ MESRI mis en œuvre dès septembre 2018	105 873	317 619

Total 3	196 113	478 730
----------------	----------------	----------------

Investissement: 4 salles TD IUT 345 000

Total	455 788	941 931
--------------	----------------	----------------

Contribution Vie Etudiante et des Campus (CVEC)

Ce que prévoit la loi ORE :

- La CVEC est une imposition de toute nature de 90€
- Pour tous les étudiants inscrits en FI dans un établissement d'enseignement supérieur
- Est un préalable à l'inscription à régler auprès du CROUS
- Une seule fois

Destinée :

- à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants
- À conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention

CVEC

Les étudiants assujettis:

- Tous les étudiants inscrits en FI, dans un établissement d'enseignement sup quelque soit son type (public, EESPIG, privé)
- Les apprentis
- Les professeurs stagiaires
- Boursiers du gouvernement français ou étranger
- CPGE

Cas d'exonération

- Boursiers sur critères sociaux (pas seulement MESRI), boursiers de la région
- Réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou demandeurs d'asile



CVEC

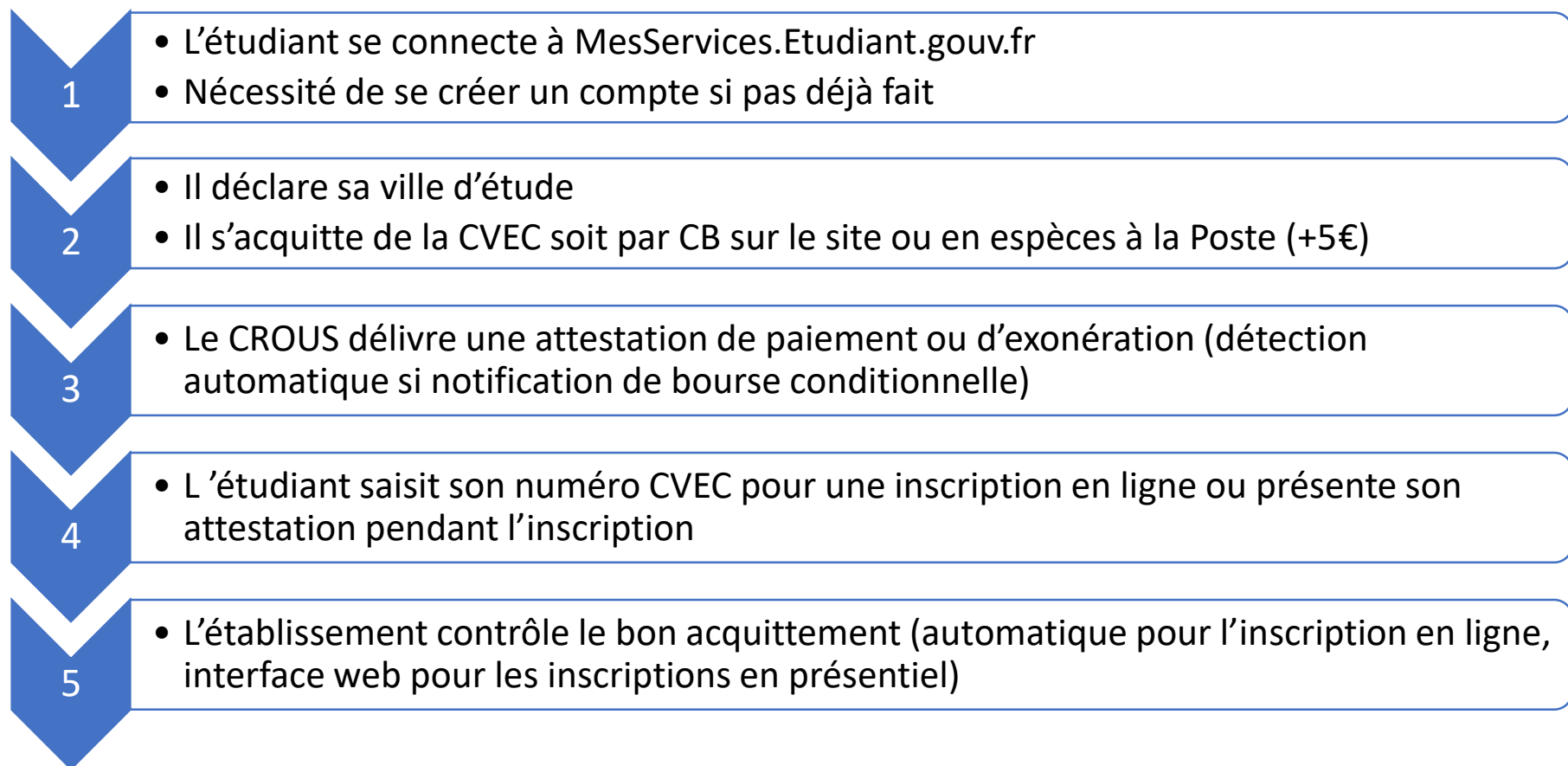
Les étudiants non assujettis :

- BTS, DMA, formation comptable
- Étudiants non inscrits dans un établissement d'ens sup
- Élèves en infrabac inscrits dans un établissement d'ens sup
- Étudiants internationaux accueillis en France dans le cadre d'un partenariat institutionnel (Erasmus, conventions bilatérales)
- Étudiants en formation continue dont la formation est prise en charge par leur employeur ou par un organisme collecteur



CVEC

Procédure d'acquittement



CVEC

Un cas unique de remboursement : Étudiant qui devient boursier en cours d'année

- Bourses gérées par le CROUS : sans démarche particulière, la CVEC est remboursée automatiquement à partir de mi-septembre
- Autres bourses : démarche à effectuer sur le site MesServices.Etudiant.gouv.fr avant le 31 mai

Attention : pas de remboursement en cas d'annulation d'inscription

2. Procès-verbaux

2.1 Procès-verbal du CA du 26 avril 2018 – **reporté**

2.2 Procès-verbal du CA du 07 juin 2018 – **vote**

3. Prospective et moyens

3.1 Schéma directeur du numérique – **vote**

3.2 Cadrage tarifaire 2018/2019 des inscriptions au SUAPS dans le cadre de la CVEC – **vote**

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 - **vote**

3.2 Cadrage tarifaire des inscriptions au SUAPS dans le cadre de la CVEC

> Pack Sport et Tarifications SUAPS

CA – 05 juillet 2018

*Présentation par Mme MALLET, Vice-présidente Formation Vie Universitaire
et M. PIETRINI, Directeur du SUAPS*

POUR VOTE

3.2 Pack Sport UA - 2018/2019

- **Une Activité au choix** par semestre
 - Un créneau prioritaire et possibilité de pratique hors-créneaux dans la limite des places
- Accès illimité à **l'Espace Cardio** entièrement rénové (horaires élargis)
- Accès gratuit aux **Animations**
- Accès gratuit à l'ensemble des activités du **Planning Découverte** (mai/juin)
- Accès à tarif préférentiel aux **Stages**

3.2 Pack Sport UA - 2018/2019

Mise en garde :

- Respect de l'esprit de la loi ORE mais essai pour une année
- Limitation d'accès aux créneaux si trop d'affluence
- Possibilité de perdre sa place en cas d'absences répétées et non justifiées
- Nécessaire réinscription (sans frais supp) aux activités entre les deux semestres

3.2 Tarifications Etudiants Pack Sport 2018/2019

Etudiants UA

- Pack gratuit
- Activité supplémentaire : 15 euros à l'année

Etudiants dans Etablissements sous convention SUAPS

- 80 euros – Facturés à l'établissement
- Activité supplémentaire : 15 euros à l'année

POUR VOTE



3.1 Le schéma directeur numérique de l'UA

Se transformer pour réussir

*Présentation par M. AMIARD, Vice-président numérique et patrimoine,
M. SAULUE, Directeur du Développement Numérique et
M. BOURRION, responsable du service de transformation numérique.*



université
angers

WAVESTONE

PLAN

ENJEUX	3-4
METHODOLOGIE	5-9
DIAGNOSTIQUE STRATEGIQUE	10-34
AXES STRATEGIQUES ET FEUILLE DE ROUTE 18-22	35-50
GOUVERNANCE ET PILOTAGE	51-55
PRE-REQUIS AU LANCEMENT	56-57



Enjeux

UN SCHEMA DIRECTEUR NUMERIQUE POUR QUOI FAIRE ?

QUELLES SONT LES CONDITIONS DU PASSAGE À L'ECHELLE DE LA DIMENSION NUMERIQUE : SI
....DEMATERIALISATION ...DIGITALISATION ODF ... MOBILITE BYOD ?

DEFINIR AVEC LA COMMUNAUTE UNE ANALYSE ET UNE STRATEGIE PARTAGEE DE LA
TRANSFORMATION NUMERIQUE A TRAVERS UN SDN ?

ORGANISATION CIBLE A L'UA : CHEFFERIE DE PROJETDANS LES METIERS, NOUVEAUX METIERS,
STN AUDIOVISUELLE... SPONSORS ?

QUANTIFICATION DES MOYENS ET DES TRAJECTOIRES RH ET FINANCIERES ?



02

Méthodologie

Organisation

STN

Comité de pilotage

CPN (3)

Codir(4)

Cogouv(2)

CA

Auditions & Livrables

Audit stratégique

Mobilisation
communauté

Programmation

Portefeuille de
projets

analyse de
soutenabilité

30 entretiens

3 axes

3 ateliers de co-
création

3 axes+

Séminaire
Codir/CPN

Enquête en ligne
2000 réponses

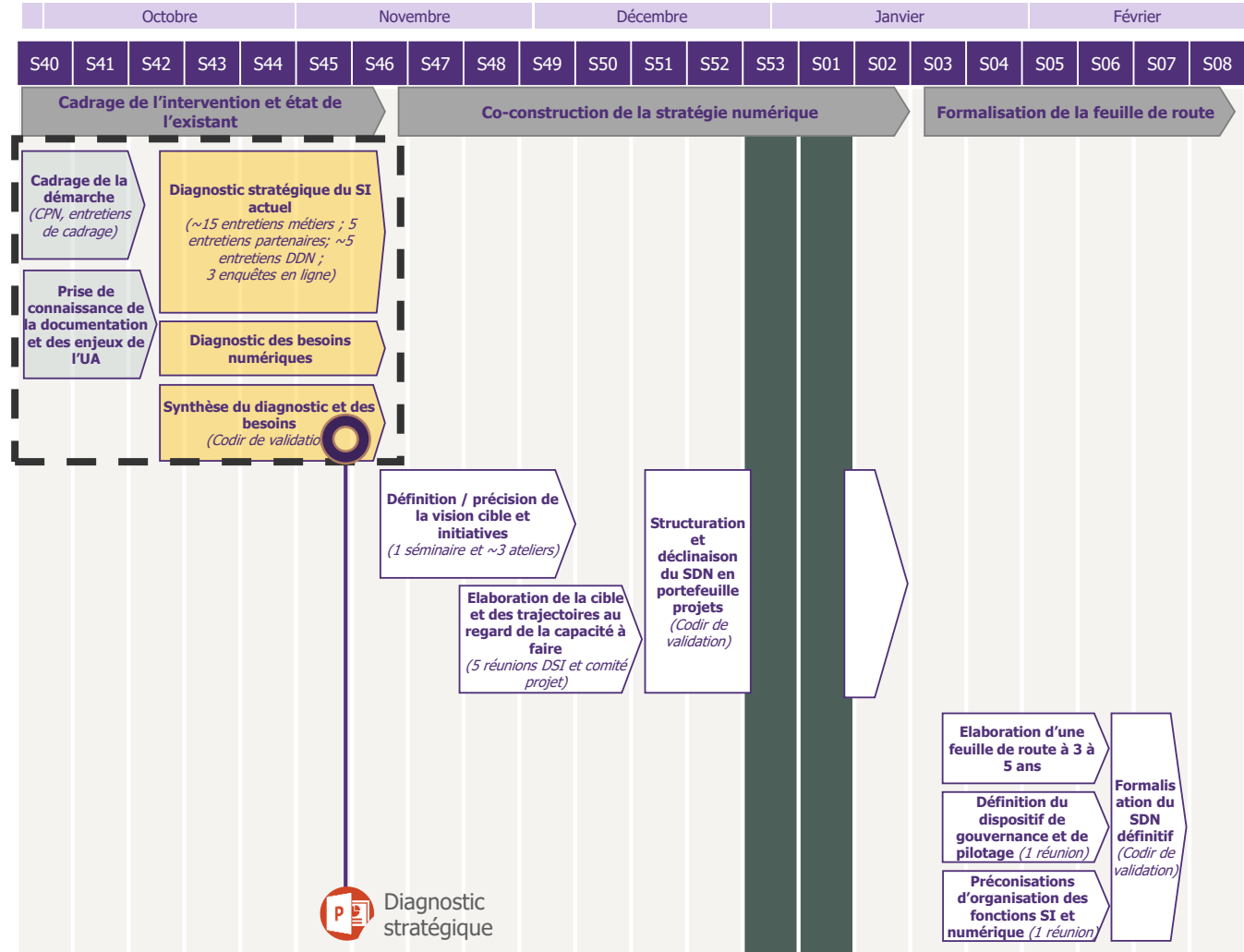
Un comité de direction pour présenter le diagnostic stratégique et les premières orientations pour structurer les prochaines étapes

Entretiens réalisés au 27/10

- ~20 entretiens existant / enjeux / attentes
 - 5 entretiens de cadrage
 - 1 entretien Lab'UA
 - 13 entretiens métier
- ~25 personnes rencontrées
- 1 présentation en CPN

Entretiens restants à réaliser au 27/10

- 5 entretiens perspectives / opportunités avec les partenaires de l'UA
 - CHU Angers
 - Angers Loire Métropole
 - Région PDL
 - UBL
 - LMU
- 4 entretiens existant / organisation avec la DDN



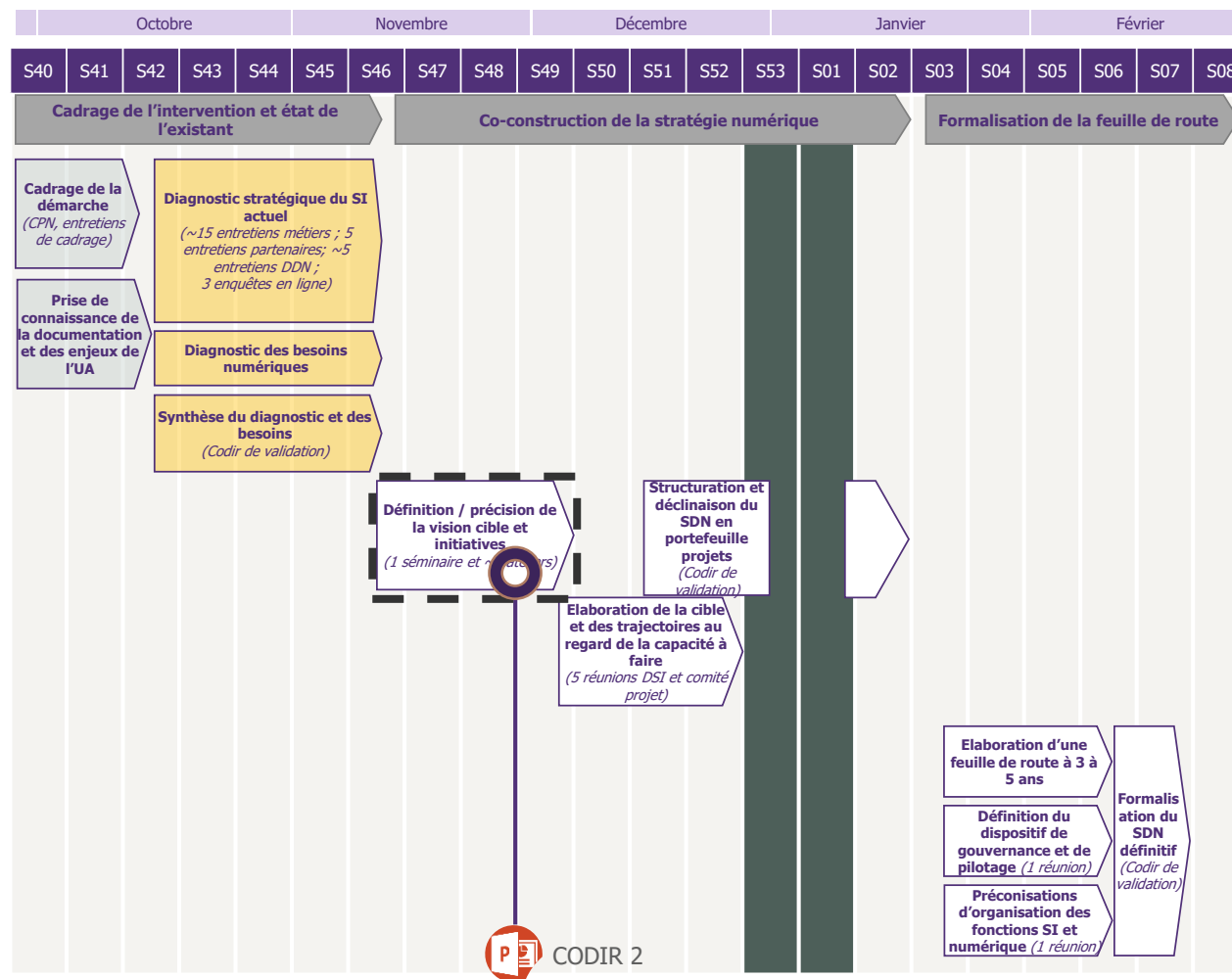
Un comité de direction pour présenter la finalisation du diagnostic stratégique, les résultats des ateliers et proposer un déroulé pour le séminaire du 1^{er} Décembre

Entretiens réalisés au 24/11

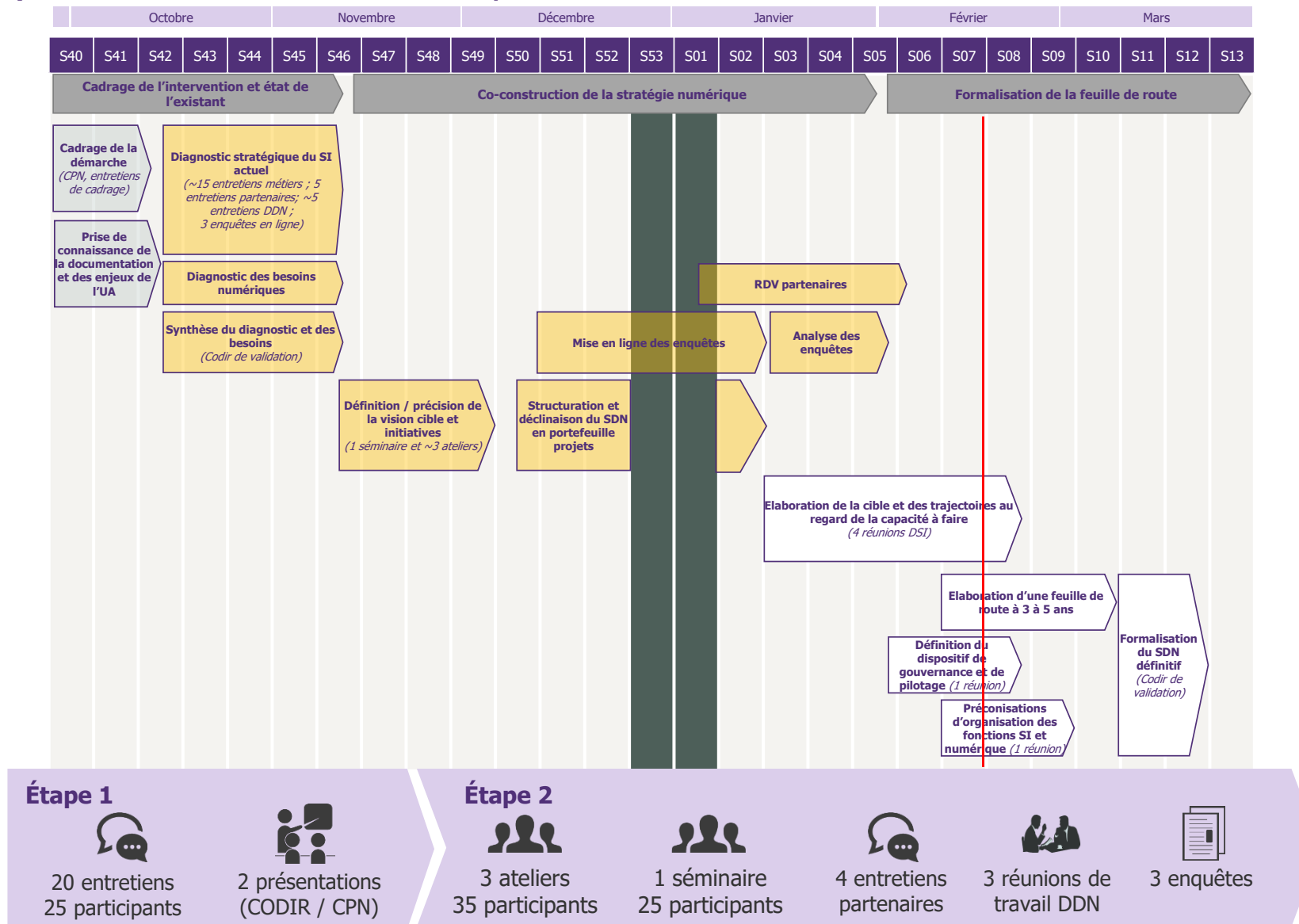
- ~20 entretiens existant / enjeux / attentes**
 - 5 entretiens de cadrage
 - 1 entretien Lab'UA
 - 13 entretiens métier
 - 5 entretiens existant / organisation avec la DDN
- ~25 personnes rencontrées**
- 1 présentation en CPN**
- 1 restitution CODIR**
- 3 ateliers de co-construction → 35 participants**

Entretiens restants à réaliser au 24/11

- 5 entretiens perspectives / opportunités avec les partenaires de l'UA**
 - CHU Angers
 - Angers Loire Métropole
 - Région PDL
 - UBL
 - LMU



Un glissement du planning d'un mois (retours enquêtes, itérations sur le portefeuille projets) et une finalisation du SDN prévue à la fin Mars



Un SDN co-construit en 6 mois et prêt à être validé lors du CA de Juin/Juillet



400 contributions lors des 3 ateliers de construction de la cible

~30 entretiens individuels avec les responsable politique et opérationnels de l'UA, avec les chefs de services DDN et avec vos partenaires

4 présentations en CODIR
2 présentations en CPN

1 séminaire stratégique ayant réuni **plus de 25 personnes** (gouvernance de l'université, directeurs de composantes, directeurs de services)

Plus de 2000 répondants aux 3 enquêtes sur le numériques au sein de l'université (totalisant **+ de 100 questions**)

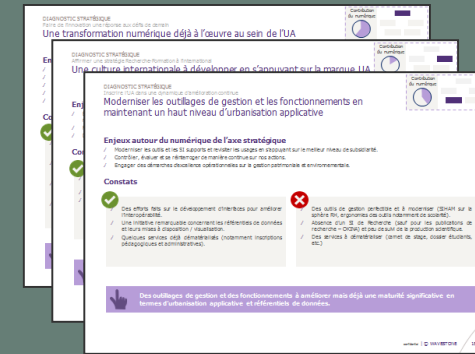
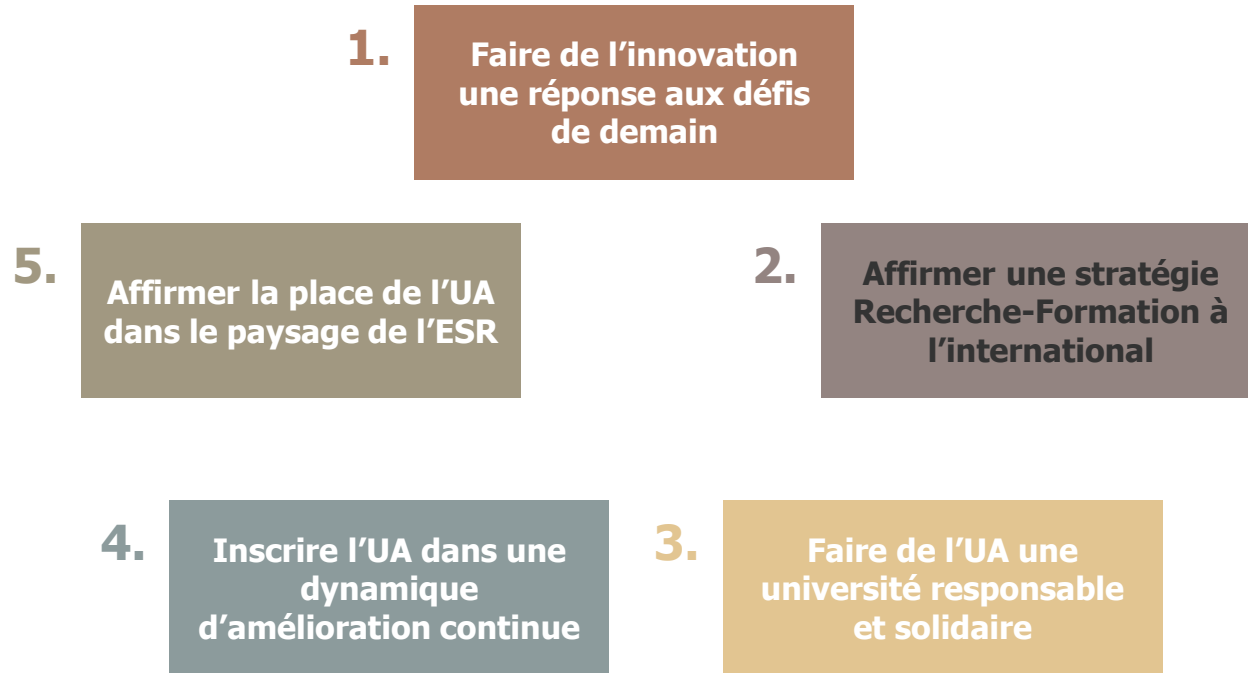




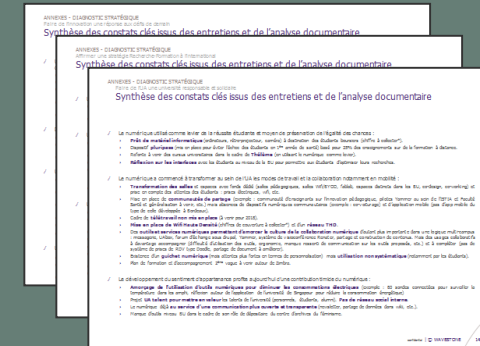
/ **03**

Diagnostic stratégique

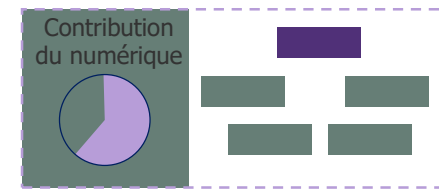
Le diagnostic stratégique est formulé à partir des axes stratégiques du projet d'établissement



1 slide de synthèse par axe pour préciser les enjeux numériques associé à l'axe et pour restituer une synthèse des constats de la contribution du numérique actuelle



1 slide détaillé issu de la consolidation des constats faits en entretiens et des analyses documentaires réalisés



ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE L'AXE STRATÉGIQUE

Revisiter et transformer notamment par le numérique 25% des formations.

Adapter la pédagogie aux attentes des étudiants et rendre l'étudiant actif de son apprentissage.

Doubler les revenus de la formation continue à horizon 2021 : passage de 3 M€ à 6 M€ par an.

S'appuyer sur le numérique pour dépasser l'approche disciplinaire en silo.

Favoriser les interactions entre les différentes populations de l'université d'Angers.

CONSTATS



- / Une structure de soutien à l'innovation pédagogique déjà bien identifiée et opérante au sein de l'UA (modèle de fonctionnement en mode « faire » et « détachement »). Une volonté de renforcer le Lab'UA (recrutement en cours).
- / Des dispositifs et des actions concrètes afin de mettre l'innovation numérique au cœur de la transformation de l'université d'Angers (initiative multiples, fonds d'innovation pédagogique).
- / Une transformation numérique des enseignements déjà amorcée et qui profitera de l'opportunité du PIA3 Thélème (plateformes Moodle, SIDES, pratiques numériques en place).
- / Un portage fort du numérique et un marqueur identitaire autour de la transformation du cursus universitaire (VPs, CPN, Pluripass / Thélème).

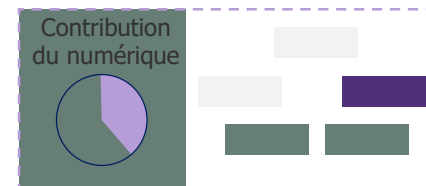


- / Une hétérogénéité des pratiques et de la maturité numériques en fonction des composantes et en fonction des enseignants (Faculté Santé très en avance en particulier → 3 ETP sur 5 détachés, des moyens fléchés vers la Faculté de Santé)
- / Une diffusion du numérique sur l'offre de formation continue encore timide.
- / La charge d'enseignement peut constituer un frein à la transformation des enseignements par le numérique.
- / *Remarque : en attente des statistiques de connexion / comptes sur les plateformes pédagogiques (Moodle, SIDES)*



Une maturité numérique démontrée qui nécessite de re-questionner l'ambition numérique de transformation des formations de l'UA (25%) notamment au regard de l'opportunité PIA3.

Une culture internationale à développer en s'appuyant sur la marque UA



ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE L'AXE STRATÉGIQUE

Éclairer la stratégie Recherche en outillant la fonction : en premier lieu disposer d'une vision fiable des coopérations internationales en formation et en recherche et mettre en visibilité ces coopérations.

Professionaliser et accompagner les réponses aux initiatives et appels à projet en vue d'obtention de labels.

Définir et piloter une stratégie coordonnée à l'international (gouvernance, priorisation).

CONSTATS



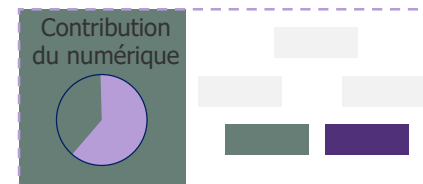
- / Une stratégie de marque récemment définie en support au développement de l'attractivité notamment à l'échelle internationale.
- / Un outil de recherche de partenariat à l'international (Moveon).
- / Existence d'un Web TV ESTHUA et de 5 chaînes YouTube.



- / Un manque de visibilité exprimé sur les coopérations internationales par l'UA (cartographie des coopérations, capacité à développer ces coopérations limitées).
- / Une visibilité numérique internationale de l'UA à développer (site web, multilinguisme limité).
- / Une présentation sur le site web des formations à enrichir en termes de contenus (vidéos, témoignages, mises en relation, etc.).
- / Une exposition nationale et internationale à renforcer.
- / Une présence numérique encore timide (pas de Web TV de l'UA, pas de présence sur FUN MOOC).



Une culture internationale à renforcer en particulier en termes d'exposition numérique et qui devra profiter du travail sur la marque pour accroître sa visibilité.



Le numérique comme marqueur fort de la réussite étudiante et de la culture de l'UA

ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE L'AXE STRATÉGIQUE

Mettre à disposition des parcours individualisé, personnalisé et des outils de réussite pour tous.

Encourager l'engagement des étudiants pour leur université et développer la collaboration et le sentiment d'appartenance.

Aménager un cadre de travail dans une logique « Great Place To Work / RSE » que ce soit en termes d'outillages, de lieux de travail et d'échanges communautaires.

Faire du numérique un facteur d'attractivité du campus.

CONSTATS



- / Le numérique déjà utilisé comme levier de la réussite étudiante (prêt de matériel, Pluripass, Thélème).
- / Une transformation amorcée concernant les modes de travail et de collaboration (transformation des espaces, communautés, panels d'outils et services numériques, guichet numérique).
- / Un ensemble de services numériques dédié à l'insertion professionnelle (stage, IP'OLINE, doyoubuzz, accompagnement candidature, etc.).

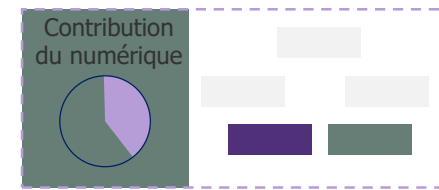


- / Des attentes exprimées sur l'accompagnement aux usages (en termes d'informations et de formations) et sur le développement de la collaboration.
- / Le développement du sentiment d'appartenance à amplifier en s'appuyant sur le numérique, sur des façons communes de travailler (en intégrant une dimension Responsabilité Sociale d'Entreprise) et en s'appuyant sur la marque UA et ses valeurs.
- / Une approche un peu trop centrée sur Angers au détriment des autres sites (à vérifier dans le cadre du questionnaire).



Faire du numérique un levier de la réussite étudiante d'une part et s'appuyer sur le numérique pour démultiplier les collaborations en développant un sentiment d'appartenance à l'UA.

La modernisation des outillages de gestion et l'amplification du potentiel de dématérialisation comme enjeu fort sur le SI



ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE L'AXE STRATÉGIQUE

Moderniser les outils et les SI supports et revisiter les usages en s'appuyant sur le meilleur niveau de subsidiarité.

Contrôler, évaluer et se réinterroger de manière continue sur nos actions.

Engager des démarches d'excellence opérationnelles sur la gestion patrimoniale et environnementale.

CONSTATS



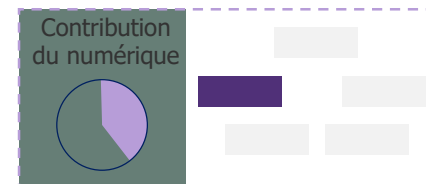
- / Des efforts faits sur le développement d'interfaces pour améliorer l'interopérabilité entre les domaines métiers.
- / Une initiative remarquable concernant les référentiels de données et leurs mises à disposition / visualisation.
- / Quelques services déjà dématérialisés (notamment inscriptions pédagogiques et administratives).



- / Une couverture imparfaite des besoins notamment sur certaines fonctions support (ex : RH → migration vers SIHAM envisagée, Scolarité).
- / Absence d'un SI de gestion et de pilotage de la Recherche faute d'une offre AMUE (peu de suivi de la production scientifique).
- / Un potentiel de dématérialisation sur de nombreux processus (factures, carnet de stage, dossier étudiants, etc.).



Un SI de gestion et de pilotage à parfaire malgré une maturité significative en termes d'urbanisation applicative et référentiels de données.



Une accélération probable de la place de l'UA au sein de l'ESR grâce au projet Thélème

ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE L'AXE STRATÉGIQUE

Développer les complémentarités sources de valeurs mutuelles avec Le Mans Université.

Consolider et conforter les relations avec le tissu des collectivités territoriales et être leader dans la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'ESR du site angevin.

Développer des liens forts avec les milieux économiques du territoire et encourager les étudiants à se familiariser au monde professionnel.

Développer la stratégie de marque.

CONSTATS



- / Des liens multiples tissés avec les collectivités territoriales et un partenariat multi-facettes.
- / Un réseau des étudiants et alumni de l'UA (IP'OLINE).



- / Une dynamique de partenariats avec l'UBL limitée aux ICC.
- / Peu de synergies actuellement sur le numérique avec Le Mans Université.
- / Des coopérations timides entre l'université et les entreprises (pas d'outil d'évaluation des stages, pas de bases de données et d'historisation).
- / *Remarque : les échanges avec les partenaires (qui auront lieu en novembre) permettront de mettre à jour ces constats.*



Le projet Thélème amène à re-questionner plus précisément le modèle de collaboration et de fonctionnement avec Le Mans Université et à identifier les opportunités de synergies numériques.

Une stratégie applicative structurée autour des offres de l'AMUE et des solutions logicielles complémentaires et palliatives pour couvrir les besoins fonctionnels

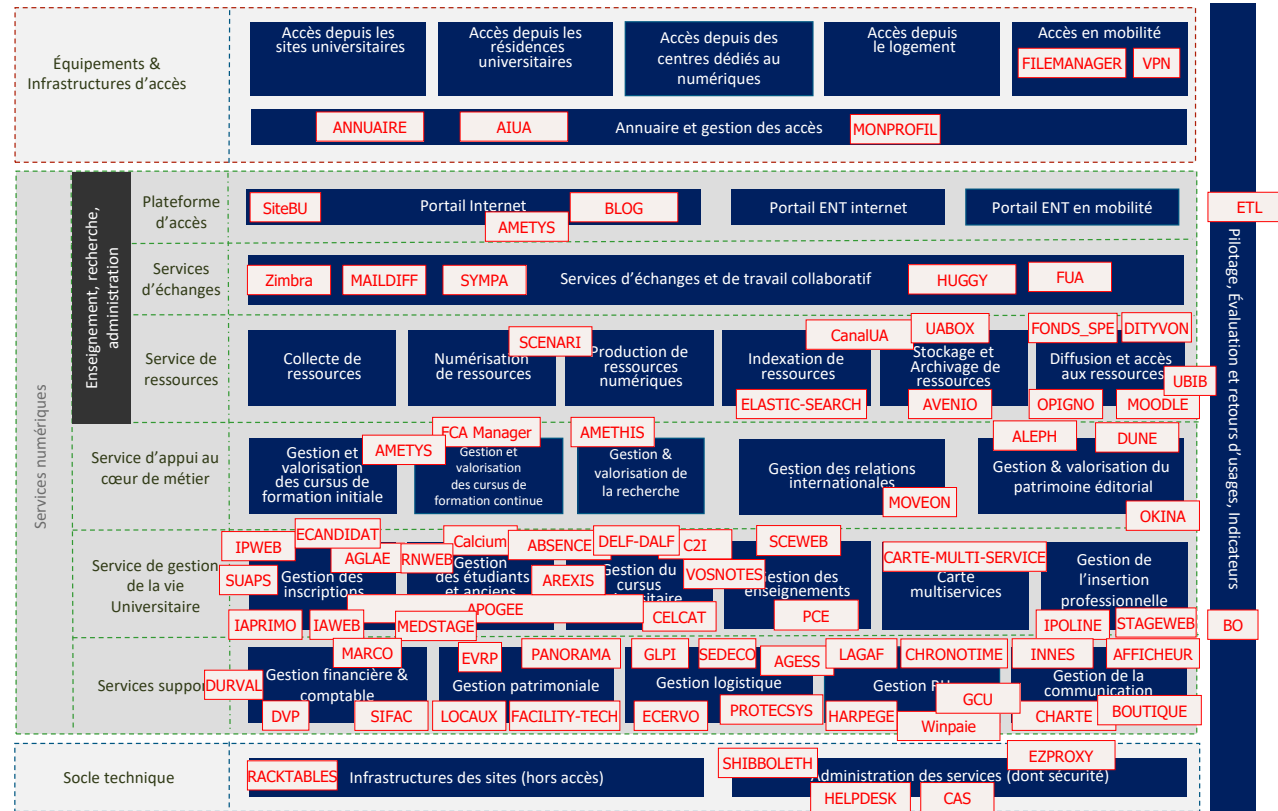
Un SI de gestion articulé autour de l'offre **AMUE** (SIFAC, APOGEE, HARPEGE + évolution prévue vers SIHAM).

Un patrimoine applicatif très riche.

Une **approche d'urbanisation pragmatique concrétisée par le développement d'interfaces** entre les différentes briques du SI (RH, Scolarité, Finances et Patrimoine, Recherche, Outils numériques).

Une **initiative remarquable autour des données** pilotée par la Direction du Pilotage et de l'Évaluation via l'outillage **PAP'UA** : mise en place d'un entrepôt de données et d'un portail de pilotage (à destination des 1800 personnels de l'ENT).

Un travail initié au niveau DDN / DPE sur la **mise en place de référentiels communs** mais à poursuivre pour assurer la cohérence applicative et l'utilisation de ces référentiels par les applications.



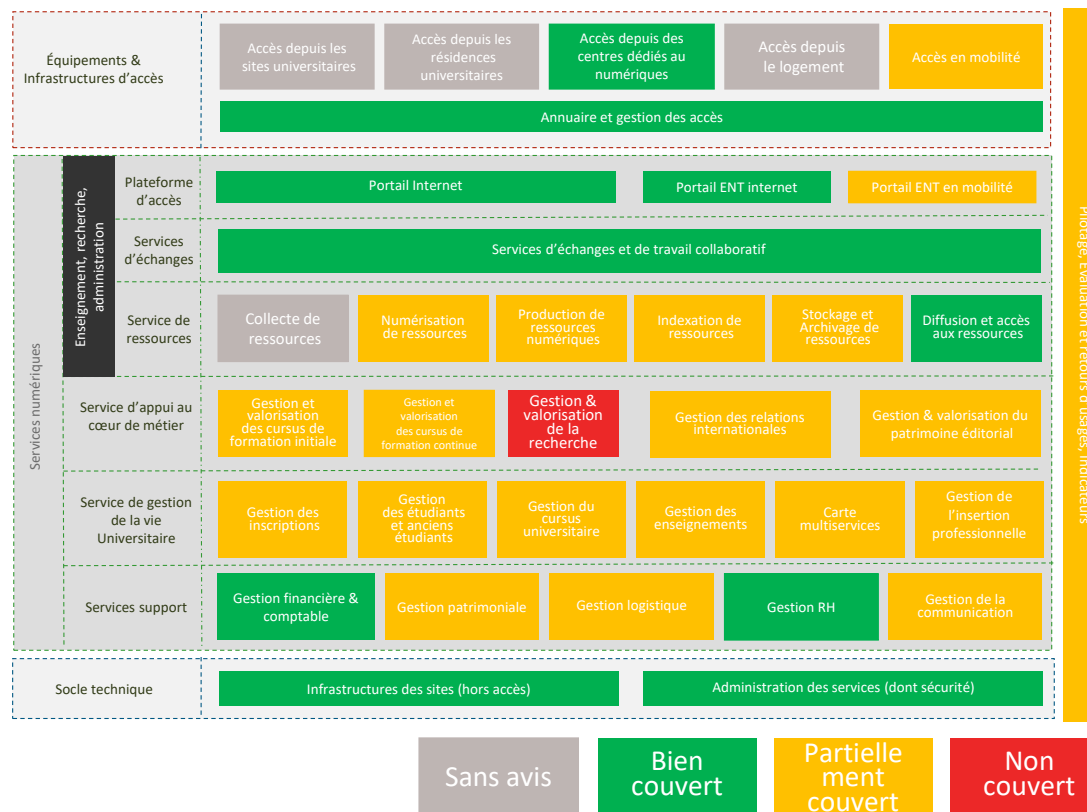
Une couverture fonctionnelle assez complète à renforcer sur la Recherche

Un **large patrimoine applicatif** permettant de couvrir les fonctionnalités attendues d'un SI universitaire construit autour de l'offre de l'AMUE, des logiciels isolés et des développements DDN.

Un **niveau de couverture contraint par l'offre AMUE** (Absence de SI de Recherche, APOGEE perfectible, mais initiative PAP'UA dans l'attente de SINAPS)

Une analyse complémentaire sur les services de ressources devra être menée pour s'assurer de la **capacité d'industrialisation pour la production d'enseignements numériques**.

Nb : cette première vision de la cartographie fonctionnelle a été construite par rapport à la perception que nous avons captée lors des entretiens métiers mais devra être soumise à une analyse complémentaire fine lors d'un échange avec le SUN au sein de la DDN.



La DDN présente une organisation de type DSIUN et singulière dans le paysage des établissements ESR avec un STN

Une fonction SI et numérique centralisée **qui regroupe 60 personnes** dont 50 personnes au sein de la DDN et 10 ETPT dans les composantes

Une organisation de la **fonction SI et numérique modelé sur une DSIUN**

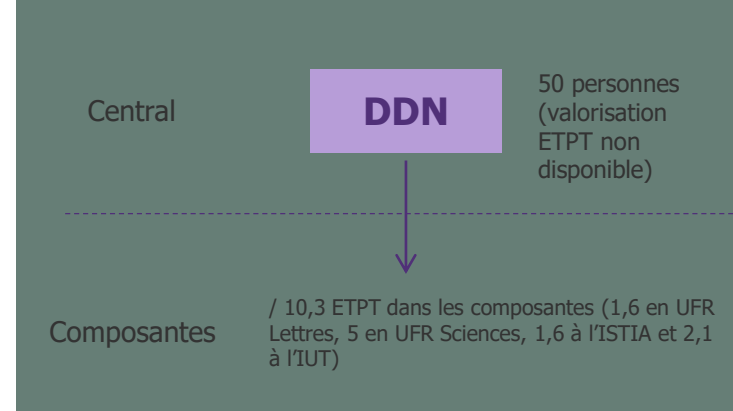
- / Les activités de MOE organisées classiquement en 3 pôles : service des usages numériques, un service systèmes et réseaux et un service d'assistance et support.
- / Un service de transformation numérique et un CDO
- / Une fonction intégrée de soutien au numérique et à la pédagogie (Lab'UA)

La **centralisation des équipes** sur le campus de Belle-Beille reste à terminer

Un **positionnement d'AMOA** dans certains cas auprès des métiers.

Une **difficulté rencontrée** dans la relation et les modes de fonctionnement avec les **activités audiovisuelles**.

Schéma d'organisation existant de la DDN à l'Université d'Angers



Forces

- / Socle technique de services de bonne qualité
- / Très bonne appréciation des composantes
- / Bonne cohésion d'ensemble
- / Points d'échanges et de rencontres réguliers en interne
- / Portage politique et proximité avec le VP Numérique et patrimoine

Faiblesses

- / Difficulté de fonctionnement avec les ressources en charge de l'audiovisuel
- / Communication intra-DDN et externe (usagers finaux)

Le Lab'UA est une structure de support et de soutien déjà opérante auprès des composantes pour la transformation des enseignements

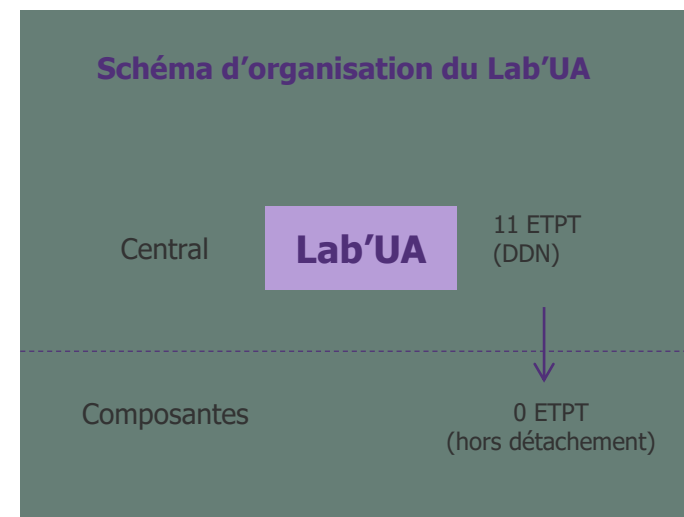
Une activité **de soutien, d'accompagnement et de support sur la pédagogie et le numérique** (à la fois technique et pédagogique)

Un **positionnement d'accompagnement** et de « faire avec » / « faire pour » les composantes.

Des **détachements au sein de chaque composante** (5 ETPT sur les 11 dont 3 en Santé) en proximité pour accompagner la concrétisation des appels à projets internes.

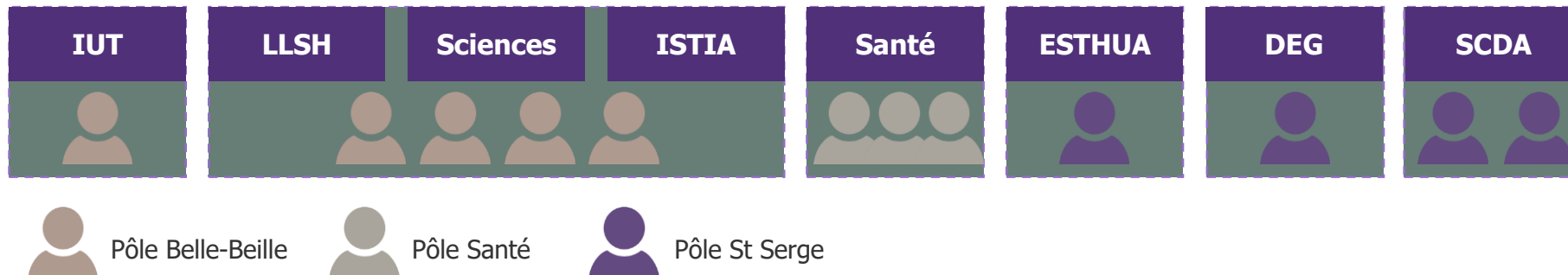
Un **effectif de 11 ETPT (*)** constitué d'ingénieurs techniques, d'ingénieurs pédagogiques et d'un infographiste multimédia avec **une perspective de doublement de taille** (20 ETP à horizon 2020)

(*) Soit 1 ETP pour ~ 2 100 étudiants à rapporter aux ratios d'établissements en pointe : 1 ETP pour 800 à 1000 étudiants (source Wavestone). Les perspectives de renfort de l'équipe Lab'UA sont en ligne avec ces ratios.



Un fonctionnement et un positionnement du service audiovisuel jugé insatisfaisant

- / Les activités audiovisuelles sont réalisées par **12 audiovisuelistes répartis par pôle / campus** (pilotage de chaque pôle par un directeur de composantes ; les audiovisuelistes sont rattachés par composante).
- / Les principales problématiques rencontrées sont :
 - > **Absence d'organisation** des activités et de pilotage du service ;
 - > **Absence de synergie** : peu voire pas de coordination et de coopération entre les équipes présentes sur les pôles ;
 - > **Absence de pilotage du service** : absence de processus communs, de budget propre, de gestion de projet, etc.
- / **Une action de réorganisation de ce service est nécessaire et à mener dès que possible.**



Un niveau de maturité des processus SI de la DDN globalement satisfaisant (*)

Un bon niveau de maturité classiquement rencontré dans les universités sur l'exploitation, maintenance et support.

- / Existence de procédures d'exploitation et de sauvegarde ;
- / Utilisation d'outils de gestion de parc et d'outils de supervision ;
- / Existence d'un point de contact unique via le helpdesk.

Un processus de planification / arbitrage qui devrait davantage associer les métiers / directions et les composantes de l'université en complément de la CPN.

- / Pas de validation formelle du CPOM ;
- / Pas de comité de pilotage par direction (sauf réunions du SUN sur les aspects applicatifs) ;
- / Pas de moments privilégiés d'échanges entre la DDN et les composantes (sauf réunions du SAMI plutôt sur les aspects d'assistance).

Un processus de gestion des ressources globalement efficace

- / Existence d'outillages de suivi budgétaire, suivi RH, fiches de postes, formations, etc. mais demande annuelle de ressources auprès de la DAF non directement corrélée avec le contenu du CPOM (pas de rapprochement systématique).

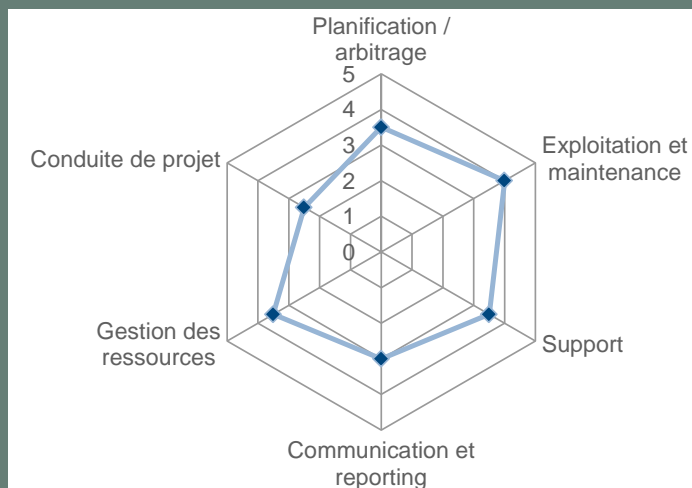
Un processus de communication vers les usagers à construire

- / Pas de communication intranet sur les projets, les nouveautés ;
- / Communication sur incidents insuffisantes et parfois tardives.

Un processus de gestion de projet en place mais qui n'est pas suffisamment formalisé et piloté (absence de charte, existence d'une fiche d'opportunité systématique)

(*) Cette appréciation devra être confirmée par les résultats des questionnaires en ligne

Radar de maturité des processus support numérique



Optimisé : 5 ; Bien géré et documenté : 4 ; Géré et défini : 3 ; Partiel : 2 ; Insuffisant : 1

Un budget « SI et Numérique » de 6,5 M€

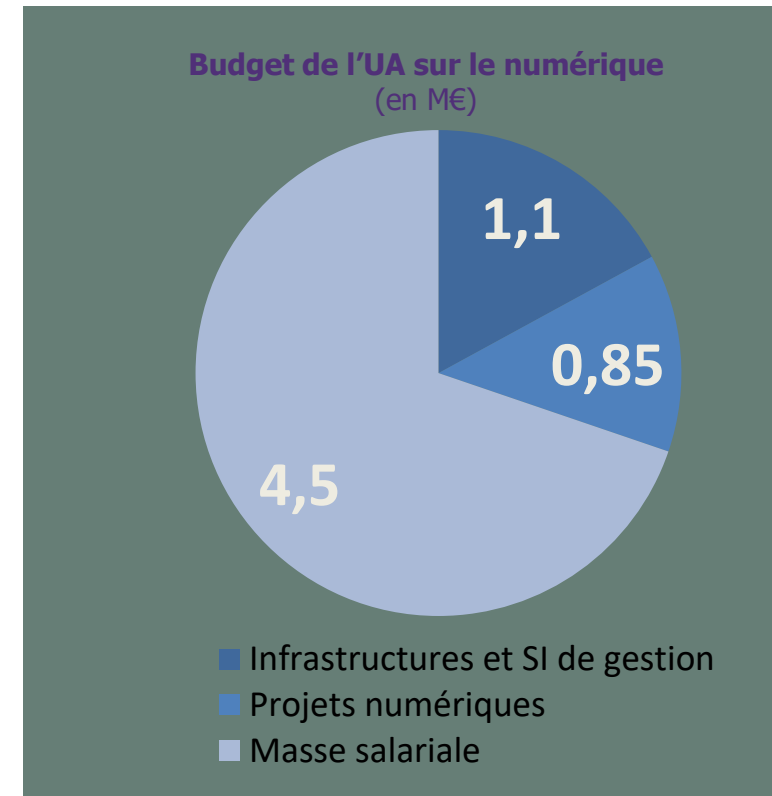
Le budget de l'UA sur le numérique est de 6,5 M€

- / Représentant 4,2% du budget de l'UA...
- / ... mais pas de visibilité sur les achats numériques à l'initiative des composantes.

Une masse salariale qui atteindra prochainement les 5 M€ compte-tenu de la croissance à venir du Lab'UA.

- / 50 personnes côté DDN (+10 prévues au Lab'UA)
- / 10,3 ETPT informatiques dans les composantes
- / 12 audiovisuelistes

Une capacité projet réduite de l'ordre de 10 % des effectifs (environ **6,5 ETPT** répartis sur une vingtaine de personnes)



La gouvernance du numérique s'articule principalement autour de la Commission Permanente au Numérique

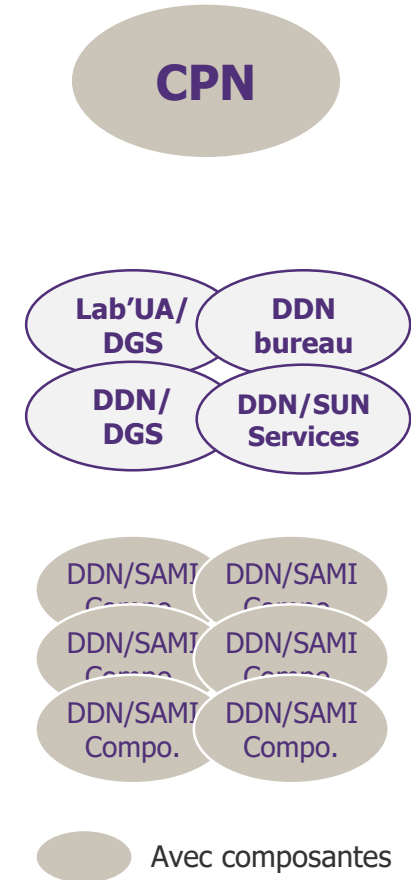
Une association très régulière des différents acteurs au travers de la **Commission Permanente au Numérique** sur les champs d'activités SI de gestion / pilotage et numérique et positionnée comme une instance d'information, d'orientation et de proposition d'arbitrages.

Des réunions opérationnelles entre la DDN et les services :

- / Des réunions toutes les 3 semaines entre le Lab'UA, VP déléguée à l'Innovation Pédagogique et la DGS Adjointe ;
- / Des réunions internes DDN toutes les 2 semaines réunissant le management de la DDN ;
- / Des réunions internes DDN / DGS actuellement très peu fréquentes ;
- / Des réunions du SUN sur les grandes applications tous les trimestres. Cela concerne HARPEGE (avec la DRH), SIFAC (avec la DAF) et APOGEE (avec la DEVE).

Outre la CPN, les composantes et la DDN se rencontrent dans le cadre des réunions du SAMI (théoriquement deux fois par an avec les directions des composantes - doyen, responsable administratif et financier)

La gouvernance politique de l'université (CODIR) **n'apparaît pas formellement dans les processus d'orientations stratégiques et d'arbitrage** sur les projets SI et numériques



Restitution des axes d'évolution « Transformation digitale »



3 questionnements sur le numérique pour la recherche à l'UA

Numérique pour la recherche : SI de gestion et de pilotage de la recherche, outils, chaîne de valeur de l'IST.



SI de gestion et de pilotage de la Recherche

Comment outiller la gestion et le pilotage de la recherche ?



Outils indispensables pour les chercheurs

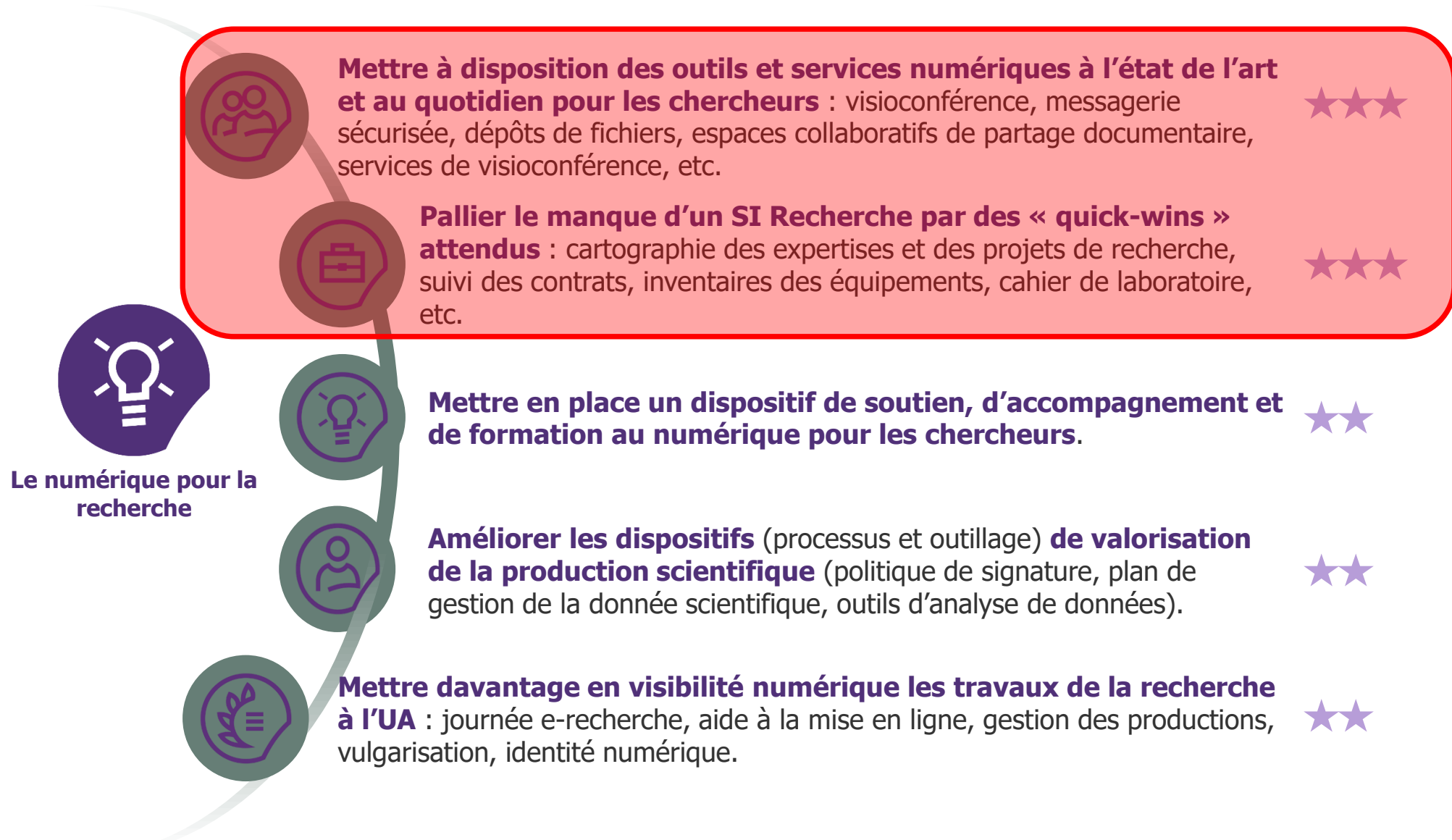
Quelles sont les services et outils numériques dont les chercheurs ont besoin au quotidien ?



Chaîne de valeur de l'IST

Comment mieux accéder, diffuser, valoriser l'information scientifique et technique ?

Restitution des axes d'évolution « Numérique pour la Recherche »



2 questionnements sur la transformation de la formation initiale et continue par le numérique

Transformation de la formation initiale et continue par le numérique



Transformation des
enseignements et de la
formation continue par
le numérique

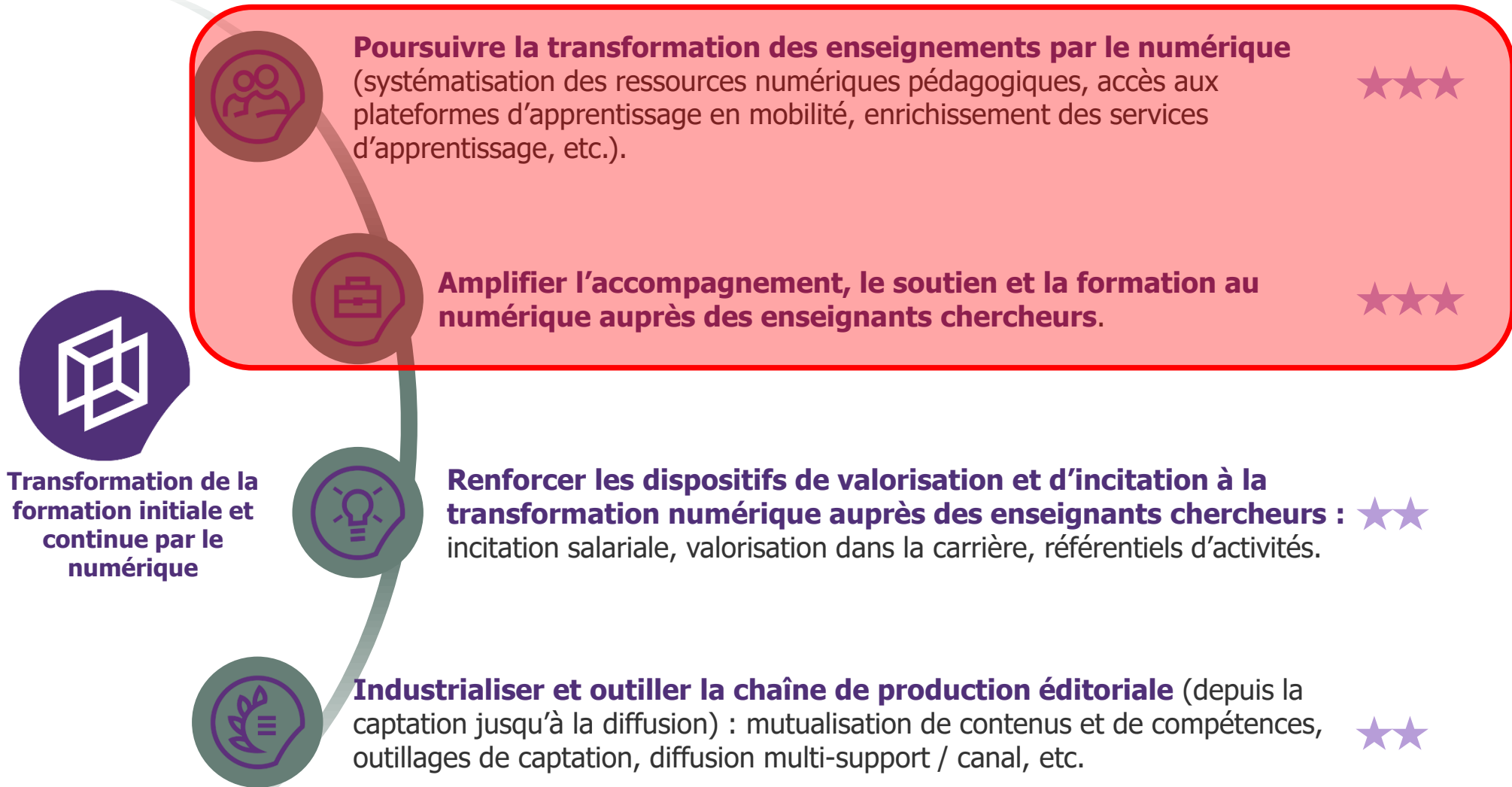
Quelles innovations numériques en matière de pédagogie et d'enseignement ? Quels sont les freins à lever pour accélérer la transformation des enseignements ?



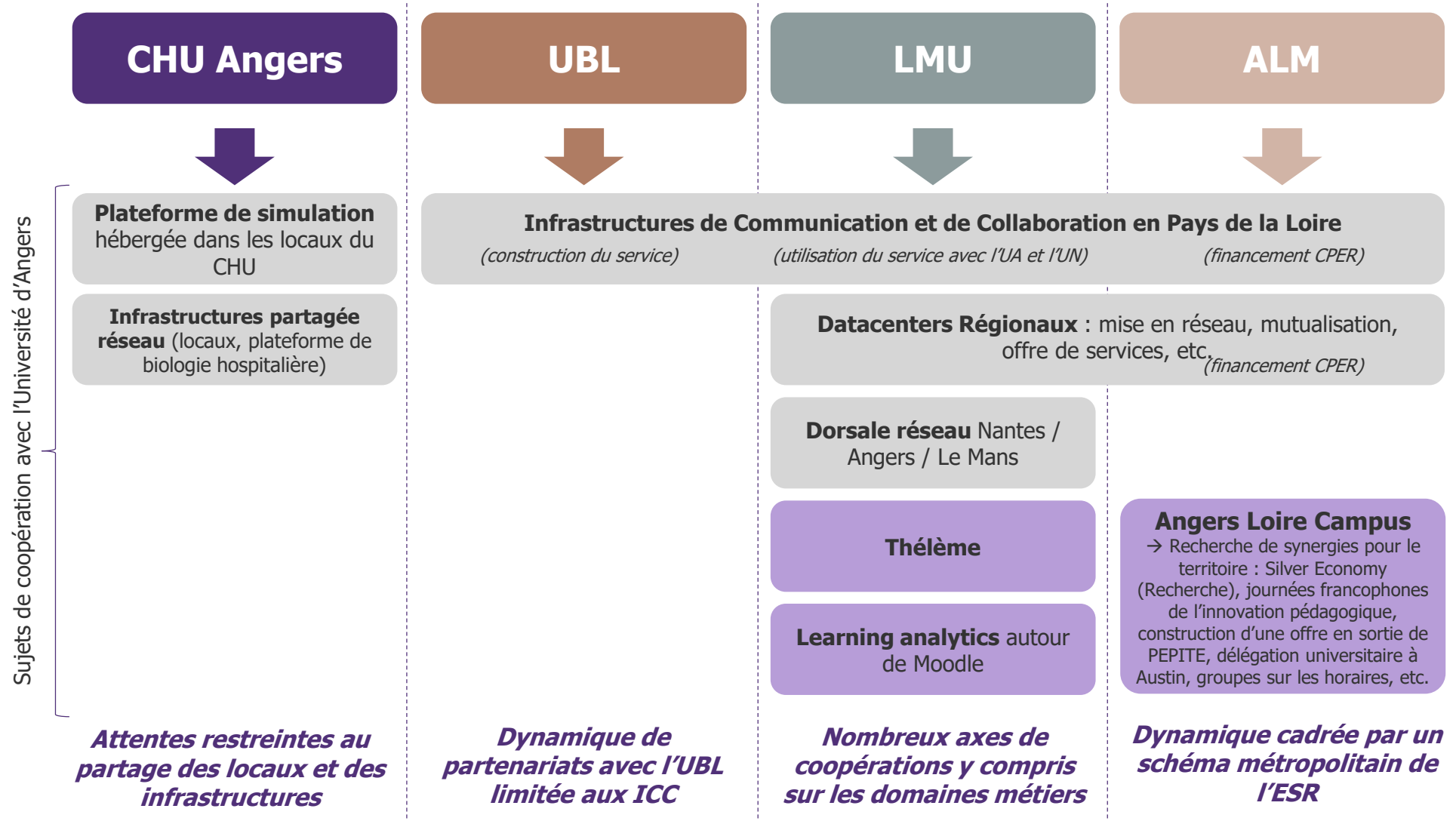
Chaîne de production
et de diffusion de
contenus

Quels sont les besoins concernant les services et dispositifs sur toute la chaîne éditoriale numérique ? Quels besoins de soutien et support ?

Restitution des axes d'évolution « Transformation de la formation initiale et continue par le numérique »



Des synergies identifiées voire déjà opérantes avec les partenaires de l'UA et principalement sur les infrastructures (*)



(*) A l'exception notable du projet Thélème
 À noter : l'échange prévu avec la Région n'a pu avoir lieu faute de réponse à nos sollicitations

Une bonne participation et représentativité pour une première enquête sur le numérique avec plus de 2000 réponses



Questionnaire étudiants



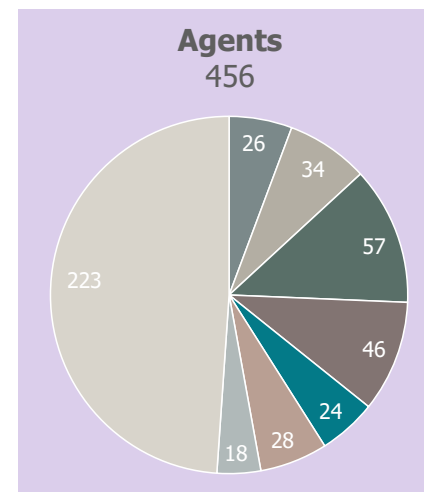
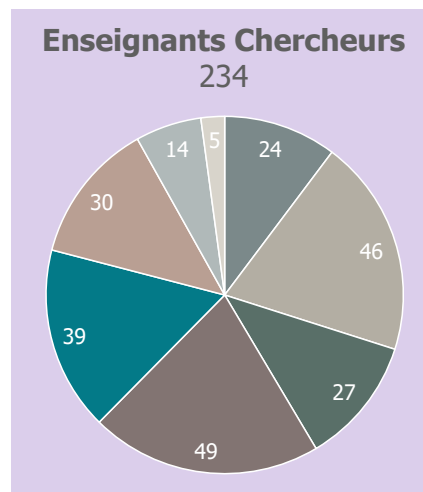
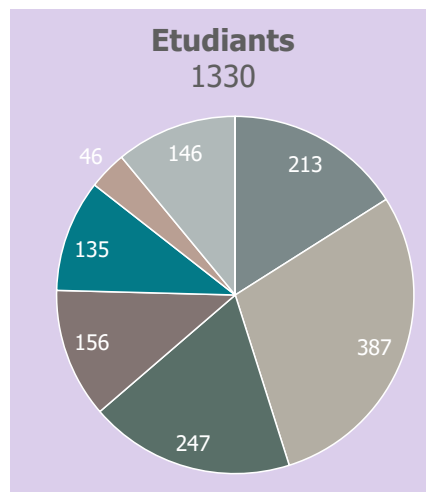
Questionnaire enseignants et enseignants-chercheurs



Questionnaire agents non enseignants

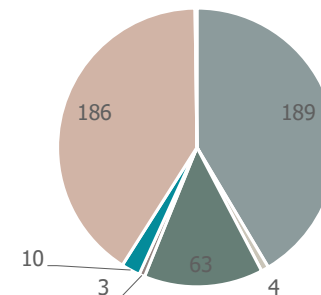
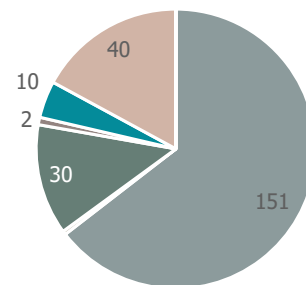
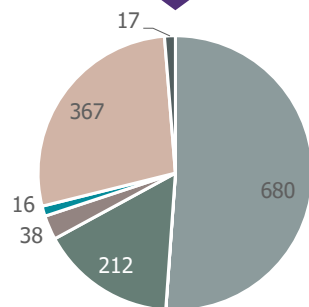
Composantes

- Droit, Economie et Gestion
- Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Santé
- Sciences
- IUT Angers - Cholet
- ISTIA
- ESTHUA
- Services centraux / communs et autres



Campus

- Belle-Beille
- Campus du végétal
- Campus Santé
- Cholet
- Multi-sites
- Saint-Serge
- Saumur



De fortes attentes sur la fiabilisation des services, la transformation des pratiques au quotidien et les besoins de formation qui viennent conforter les orientations du séminaire SDN et des GT



Questionnaire étudiants

- / Améliorer les infrastructures et les espaces de travail
- / Mettre à disposition des services numériques métiers
- / Enrichir le bouquet de service numérique de travail au quotidien
- / Développer des contenus et services pédagogiques innovants (learning analytics, intelligence artificielle)
- / Être davantage accompagnés et formés aux usages numériques



Les étudiants ont des attentes appuyées sur la consolidation des services numériques métiers et l'enrichissement des contenus et services pédagogiques



Questionnaire enseignants et enseignants-chercheurs

- / Consolider et enrichir l'offre de services numériques pour travailler au quotidien
- / Amplifier la transformation numérique pédagogique
- / Outiller les activités de recherche



Les enseignants chercheurs ont des attentes appuyées sur la consolidation / fiabilisation de l'offre de contenus et services numériques transverses et métier



Questionnaire agents non enseignants

- / Améliorer le service rendu concernant le Wifi et les imprimantes
- / Faire évoluer et simplifier les modes de fonctionnement
- / Évoluer vers des pratiques collaboratives transversales
- / Être davantage accompagnés et formés aux usages numériques



Les agents ont des attentes appuyées sur la modernisation des modes de fonctionnement et l'adoption de pratiques de collaboration transversales

Le séminaire a fixé deux objectifs clés et dégagé 7 axes stratégiques pour structurer le schéma directeur numérique de l'UA

1 **Consolider l'offre de services numériques actuelle**

2 **Amplifier la transformation numérique de l'UA**



7 axes stratégiques du SDN qui contribuent de façon transversale aux axes du projet d'établissement de l'UA

Adapter les parcours et les enseignements aux enjeux de la formation initiale et tout au long de la vie

Soutenir et faciliter les activités de recherche par des dispositifs numériques adaptés et mieux valoriser la recherche

Être reconnue comme une université de référence et innovante dans les dispositifs et usages numériques

Moderniser le fonctionnement et améliorer le pilotage de l'établissement

Amplifier les interactions et coopérations au sein de l'université et avec les acteurs du territoire

Accompagner les acteurs au développement des usages numériques

Mettre à niveau / maintenir en condition opérationnelles les infrastructures et services numériques



/ **04** Axes stratégiques du SDN & Feuille de route 2018 – 2022 définitive

La feuille de route alternative* a été établie selon plusieurs hypothèses issues des conclusions du séminaire stratégique du 1^{er} décembre

1

2018 / 2019

Consolider l'offre de services numériques actuelle

- › Finaliser les projets engagés ou inscrits au CPOM (dont notamment évolution site Web, migration SIRH)
- › Améliorer les infrastructures et services numériques actuels (e.g. Wi-Fi, visioconférence, services de communication / collaboratifs / partage et stockage de documents, ENT / guichet unique, site web, etc.)
- › Enregistrer quelques « quick wins » (e.g. DMP recherche, politique de signature, dématérialisation de quelques processus, tableaux de bord simples, etc.)
- › Mener les études préalables (cadrage, analyse de la valeur, stratégie applicative et de *sourcing* / mutualisation) sur les projets structurants à mener (services de communication, LMS, dématérialisation, pilotage, RGPD, etc.)

2

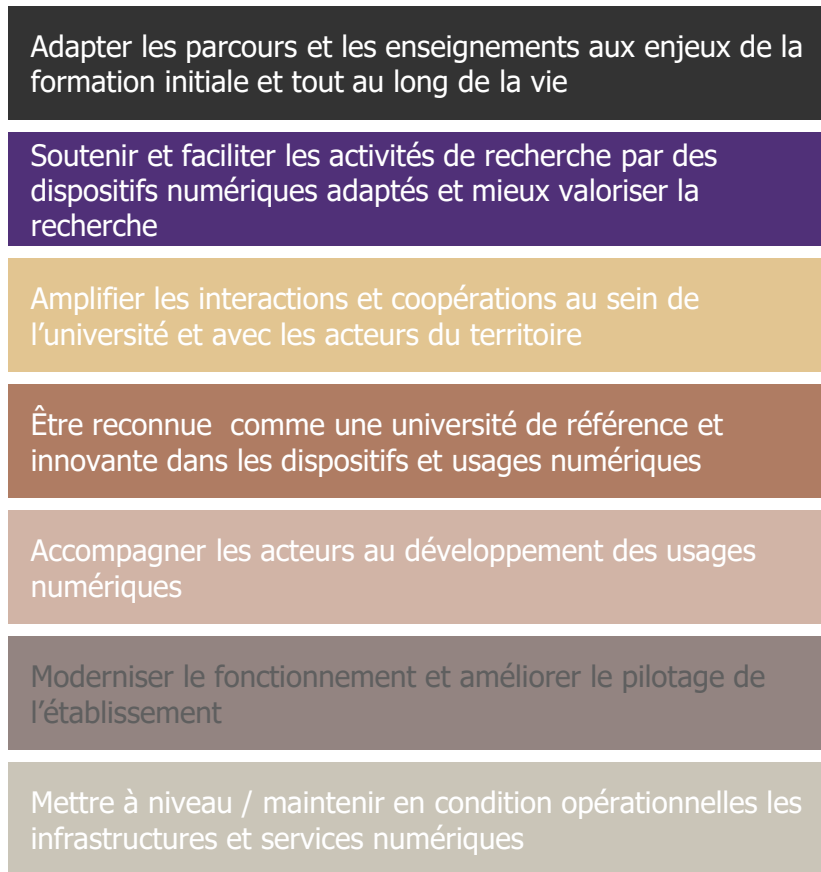
2020 / 2021 / 2022

Amplifier la transformation numérique de l'Université d'Angers

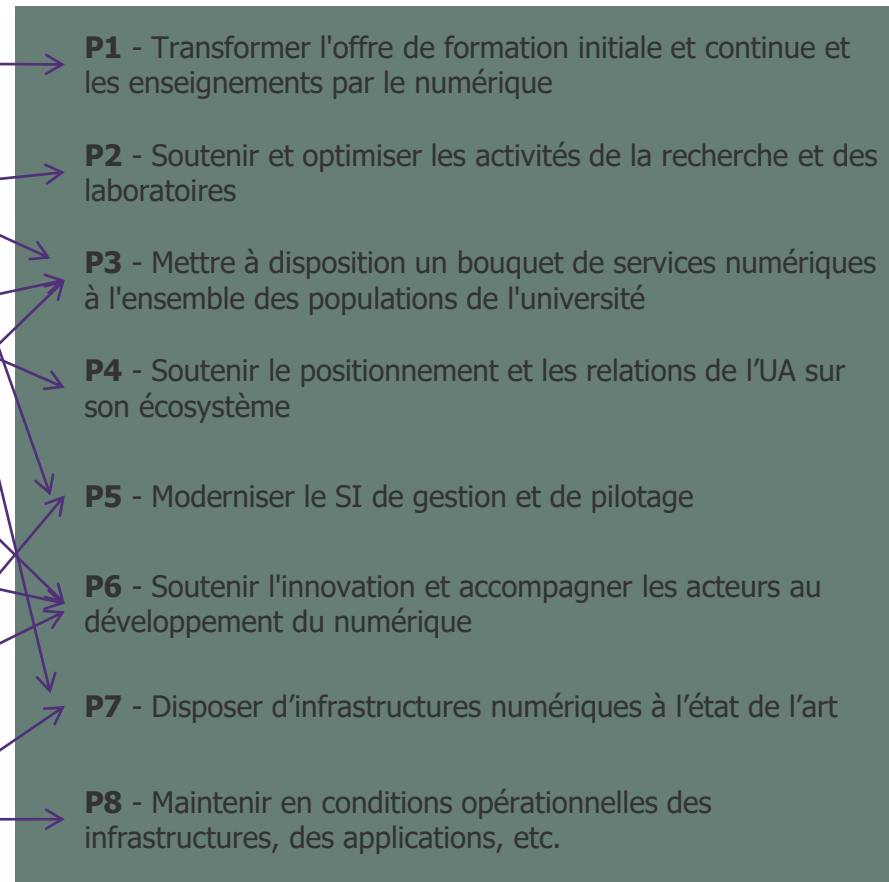
- › Prioriser *a priori* les projets à partir de la valeur métier et de la complexité de mise en œuvre sur cette période
- › Reporter sur 2020 / 2022 les projets structurants de transformation numérique
 - › Chaîne éditoriale numérique et plateforme LMS
 - › Outils de gestion et de pilotage pour la recherche
 - › Outils de CRM, exposition éditoriale, OpenData
 - › Dématérialisation des processus métier, aide au pilotage
 - › Dispositifs d'accompagnement à l'innovation
- › Reporter sur 2020 / 2021 certains projets de mise à niveau des infrastructures de coûts élevés (sécurité, réseau, stockage haute densité, etc.), et étudier le potentiel de mutualisation (*cf. infra*).

Le SDN permet d'atteindre deux objectifs clés : consolider l'offre de services numériques actuelle et amplifier la transformation numérique de l'UA

SEPT AXES STRATÉGIQUES...

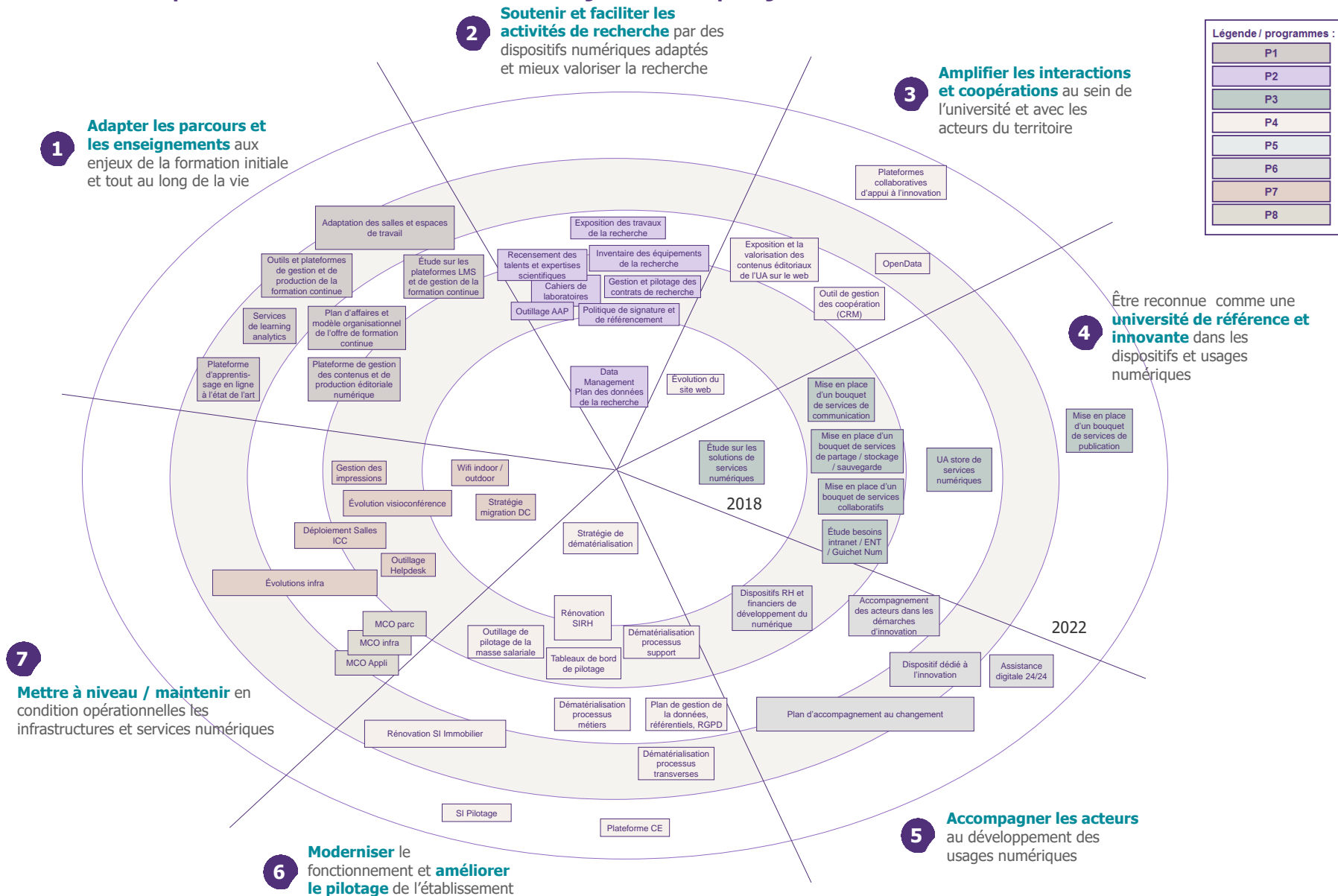


... déclinés en 8 programmes de transformation et d'accompagnement



...et concrétisées au travers de **53 projets** (dont 25% projets inscrits au CPOM et 75% de nouveaux projets)

Les 53 projets du SDN sont rattachés à un objectif d'action et contribuent de manière équilibrée à l'atteinte des enjeux du projet d'établissement de l'UA



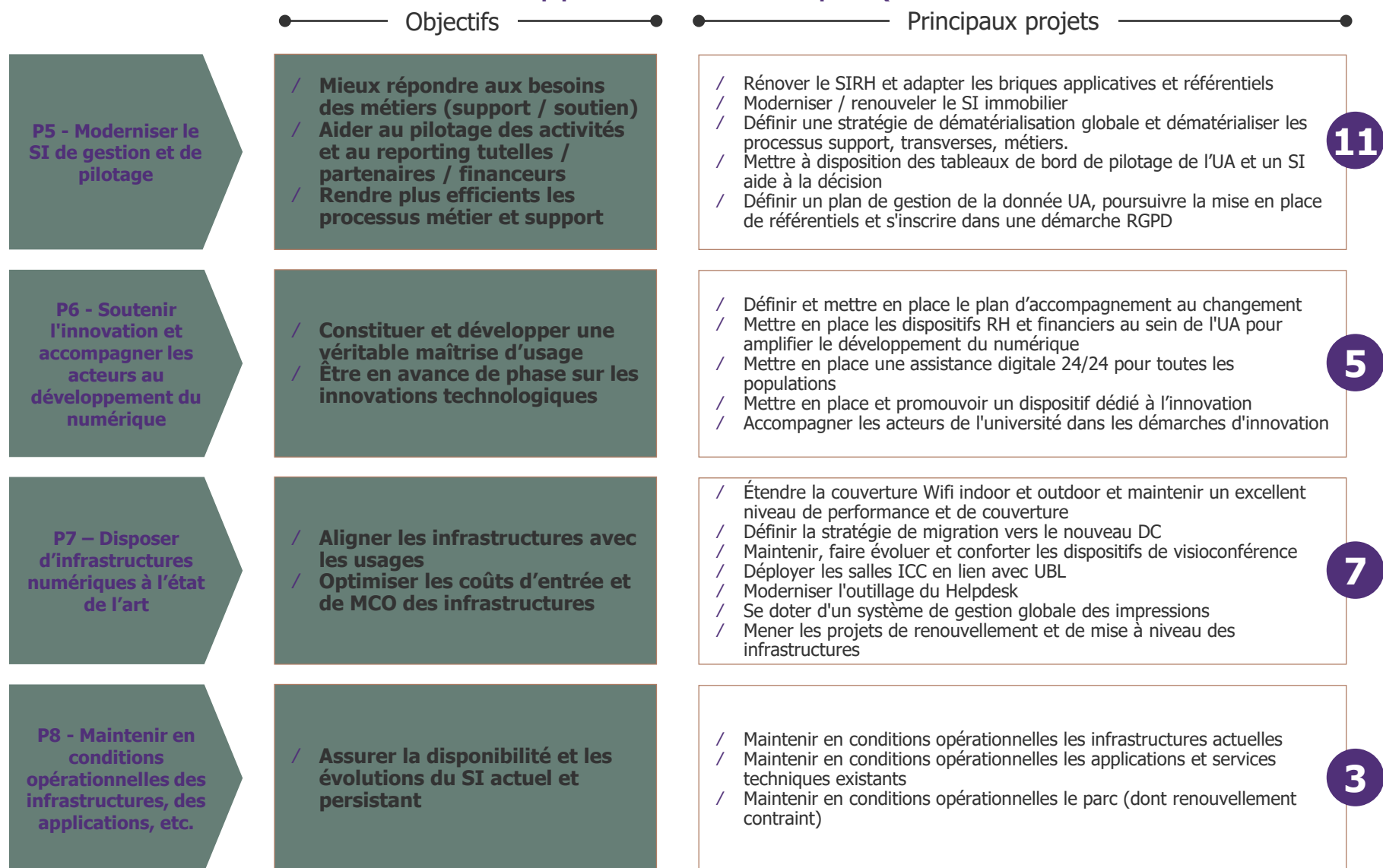
Le portefeuille décline une stratégie numérique ambitieuse pour faire de l'UA une université leader dans le développement numérique (1/2)

Objectifs



Principaux projets

<p>P1 - Transformer l'offre de formation initiale et continue et les enseignements par le numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> / Adapter l'offre de formation aux attentes et aux usages / Maîtriser les coûts de production / Développer les ressources propres de formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> / Se doter d'une plateforme de gestion des contenus et de production éditoriale numérique (CEN) / Se doter d'une plateforme d'apprentissage en ligne à l'état de l'art / Développer des services de Learning Analytics évolués / Adapter les salles et les espaces de travail / Établir le plan d'affaires et le modèle organisationnel pour opérer l'offre de formation continue / Se doter des outils / plateformes de gestion et de production de la formation continue 	7
<p>P2 - Soutenir et optimiser les activités de la recherche et des laboratoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> / Simplifier et soutenir les activités des chercheurs au quotidien / Mieux valoriser la production scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> / Améliorer l'outillage : cahiers de laboratoires électroniques, outillage d'industrialisation des réponses aux AAP, recensement des talents et expertises scientifiques, inventaire des équipements. / Gérer et piloter les contrats de recherche / Définir un Data Management Plan des données de la recherche / Définir et déployer la politique de signature et de référencement des publications et des données de la recherche / Amplifier l'exposition des travaux de la recherche 	8
<p>P3 - Mettre à disposition un bouquet de services numériques à l'ensemble des populations de l'université</p>	<ul style="list-style-type: none"> / Faire en sorte que les services numériques de base « ne soient plus un sujet » / Optimiser l'expérience utilisateur au sein de l'université 	<ul style="list-style-type: none"> / Mettre en place un bouquet de services de communication, de collaboration, de partage / stockage / sauvegarde de données et de publication / Améliorer / simplifier les modes d'accès (ENT / Guichet unique) aux services et contenus numériques offerts par l'UA (et en externe) / Développer un UA store de services numériques 	7
<p>P4 - Soutenir le positionnement et les relations de l'UA sur son écosystème</p>	<ul style="list-style-type: none"> / Faire de UA une marque de référence dans l'espace numérique / Amplifier les interactions et coopérations avec les acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> / Faire évoluer le site web / Amplifier l'exposition et la valorisation des contenus éditoriaux de l'UA sur le web / Se doter d'un outil de gestion des coopérations et des relations avec les tiers (partenaires, alumni, clients, prospects, etc.) / Mettre en place des plateformes collaboratives d'appui à l'innovation / Favoriser la diffusion et publication des données produites par l'UA 	5

Le portefeuille décline une stratégie numérique ambitieuse pour faire de l'UA une université leader dans le développement numérique (2/2)



Chaque projet a été évalué, catégorisé et priorisé

 CRITÈRES	 MÉTHODE
Niveau de contribution au projet d'établissement	Rattachement aux axes stratégiques du SDN dont la contribution au projet d'établissement a été évaluée de manière macro.
Niveau de complexité	Évaluation Wavestone revue avec la DDN (« très simple », « simple », « moyen », « complexe », « très complexe ») (impact du projet, coût, durée pris en compte)
Niveau de priorité	Priorisation (*) par les directions métiers au regard des échéances 2018, 2019, 2020, 2021, 2022
Coûts et ressources RH <ul style="list-style-type: none">/ Un coût macro d'entrée (logique investissement)/ Les ressources clé pour mener les projets (CP métier, CP MOE)/ Les coûts récurrents (MCO, hébergement) dans une logique fonctionnement/ Les coûts et ressources ont été revus et validés avec la DDN./ Remarque : les ressources métier / équipe MOE devront être précisément évaluées lors des étapes de cadrage de chaque projet (réalisation, déploiement, conduite du changement, etc.)	<ul style="list-style-type: none">/ Evaluation analytique à partir d'hypothèses, par exemple :<ul style="list-style-type: none">> Infra (nombre de serveurs), Wifi (nombre de bornes)> Exemples de projets menés par ailleurs (LMS, Web, Pilotage, etc.)/ Evaluation par abaque :<ul style="list-style-type: none">> Des coûts macro d'entrée et délai macro de réalisation du projet (en mois) selon la complexité du projet> Des coûts d'entrée qui peuvent être modulés selon une approche de réalisation en interne ou externe/ Evaluation des coûts récurrents<ul style="list-style-type: none">> % du coût d'entrée pour les coûts de MCO / hébergement selon le type de projet> Montant récurrent éventuel (location) ou enveloppe annuelle

(*) sur la base d'une première proposition WS / DDN issue des GT / séminaire

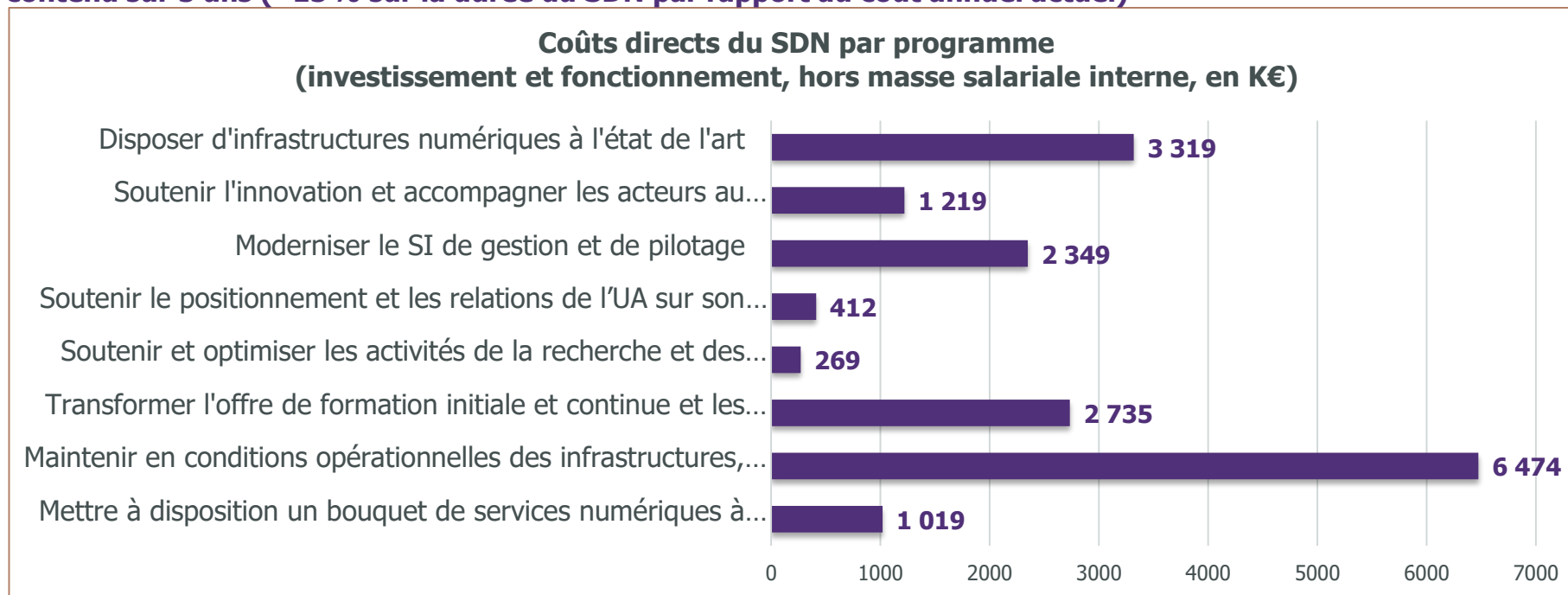
Un coût complet (hors masse salariale) du SDN de 18 M€ sur 5 ans

Un **coût complet de 18 M€ pour 5 ans** (dont 10 M€ d'investissements et 8 M€ de fonctionnement) qui représente **un quasi doublement du budget actuel de la DDN** (~ 2 M€ en 2017, hors trajectoire prévue)

Trois programmes majeurs représentent près de 50% du SDN :

- / Transformer l'offre de formation initiale et continue et des enseignements (2,7 M€)
- / Disposer d'infrastructures numériques à l'état de l'art (3,3 M€)
- / Moderniser le SI de Gestion et de Pilotage (2,3 M€)

Le programme « Maintien en condition opérationnelle de l'existant » représente environ 6,5 M€ et reste contenu sur 5 ans (- 15% sur la durée du SDN par rapport au coût annuel actuel)



Les choix de programmation validés en CPN permettent de mettre en œuvre une transformation numérique ambitieuse et soutenable

Programmes	2018	2019	2020	2021	2022
Transformer l'offre de formation initiale et continue et les enseignements par le numérique			<ul style="list-style-type: none"> Plan d'affaires et modèle organisationnel FC (+2) Étude LMS FI/FC (+2) Plateforme de gestion des contenus et CEN (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme LMS à l'état de l'art (+1) Outils / plateformes de gestion et de production de la FC (+2) Learning Analytics (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation salles / espaces de travail (+2)
Soutenir et optimiser les activités de la recherche et des laboratoires	DMP Recherche	<ul style="list-style-type: none"> Outils de gestion et pilotage des contrats de la recherche Politique signature et réf. (+1) Outil de réponse aux AAP (-1) Cahiers de laboratoires (-2) Inventaire des équipements de la recherche (-2) Outillage de recensement des talents et expertises scientifiques (-3) 	<ul style="list-style-type: none"> Exposition travaux de la recherche (+2) 		
Mettre à disposition un bouquet de services numériques à l'ensemble des populations de l'université	Étude sur les solutions (-1)	<ul style="list-style-type: none"> Évolution ENT / Intranet / Guichet numérique Bouquet communication (-1) Bouquet collaboration (-1) Bouquet partage / stockage / sauvegarde (-1) 	<ul style="list-style-type: none"> Guichet Numérique (+1) 		<ul style="list-style-type: none"> Bouquet de publication (+1)
Soutenir le positionnement et les relations de l'UA sur son écosystème	Évolution du site web		<ul style="list-style-type: none"> Exposition et valorisation des contenus éditoriaux de l'UA Outil de gestion des coopérations et des relations avec les tiers (CRM) (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> OpenData (+2) 	<ul style="list-style-type: none"> Plateformes collaboratives d'appui à l'innovation (+2)
Moderniser le SI de gestion et de pilotage	Stratégie dématérialisation	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation SI RH Tdb de pilotage (+1) Démat processus support Outil Pilotage Masse Sal. (-1) 	<ul style="list-style-type: none"> Démat processus métier Plan de gestion données, référentiels et RGPD (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> Démat processus transverses (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme CE SI Pilotage (+2) Modernisation SI Immobilier (lissage sur 2,5 ans)
Soutenir l'innovation et accompagner les acteurs au développement du numérique		<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs RH et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Accmpt démarche d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif dédié à l'innovation (+1) 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'accmpt au changement (+2) Assistance digitale 24/24 (+2)
Disposer d'infrastructures numériques à l'état de l'art	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de migration DC Extension Wifi 	<ul style="list-style-type: none"> Évolution vidéoconférence Outil du helpdesk Gestion des impressions 	<ul style="list-style-type: none"> Salles ICC Évolution des infrastructures 		
Nombre estimé de projets mis en production*	6	18	11	7	8
Nombre estimé de projets menés en parallèle**	8	21	14	11	8

*Correspond à l'ensemble des projets identifiés dans le SDN 2018 – 2022 qui arriveront à échéance par année

**Correspond à l'ensemble des projets en cours par année en complément des activités de maintien en condition opérationnelle

Projets avancés de plus de 2 ans par rapport à la priorisation métiers
 Projets retardés de plus de 2 ans par rapport à la priorisation métiers

Cette feuille de route théorique présente une montée en charge plus réaliste à court terme

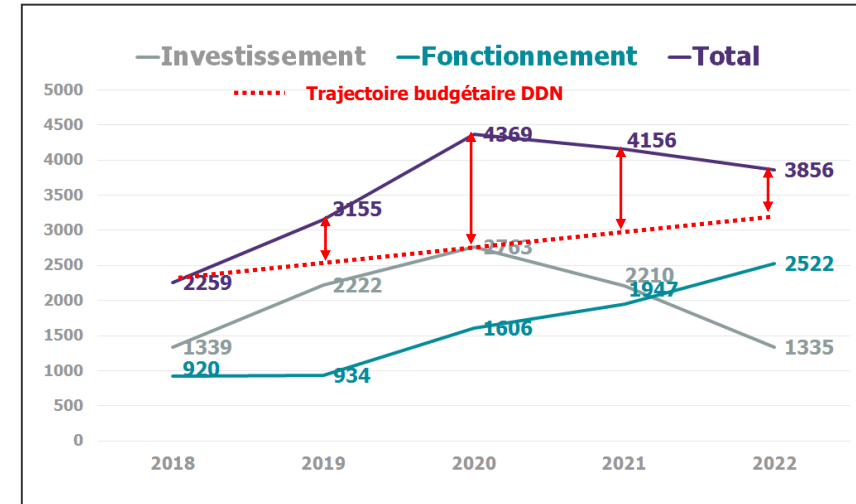
Une montée en charge **progressive globalement en ligne avec la trajectoire budgétaire** de la DDN 2018 - 2019

Un **effort financier ramené à 8 M€ sur 5 ans** (par rapport au budget 2017 de la DDN) du fait du décalage des projets (*)

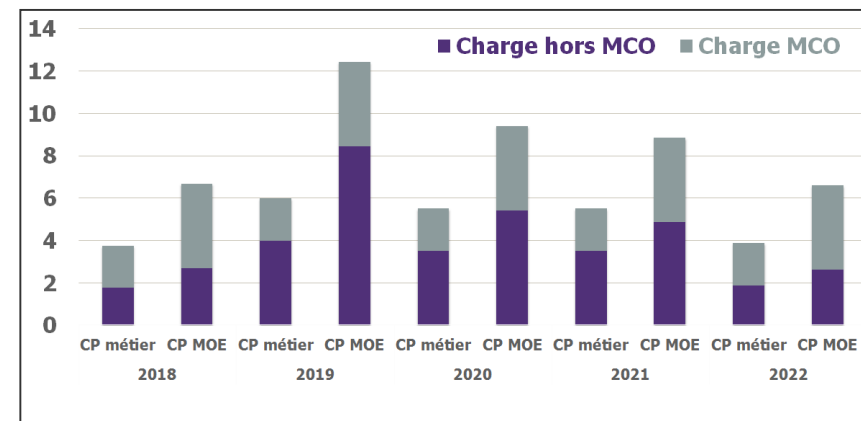
Une **mobilisation des RH (MOA / MOE) absorbable par les Directions Métiers et MOE** (cf slides suivants).

(*) Coût du MCO mécaniquement réduit sur la période de référence par le décalage des projets sur 2020 - 2022

Coûts directs du SDN par an
(investissement, fonctionnement, hors masse salariale interne, en K€)



Charges nécessaires pour mener le SDN par type de profil et par an (en ETP)



Le financement du SDN 2018 – 2022 est soutenable avec une stratégie de sourcing adaptée et en exploitant les opportunités de coopérations

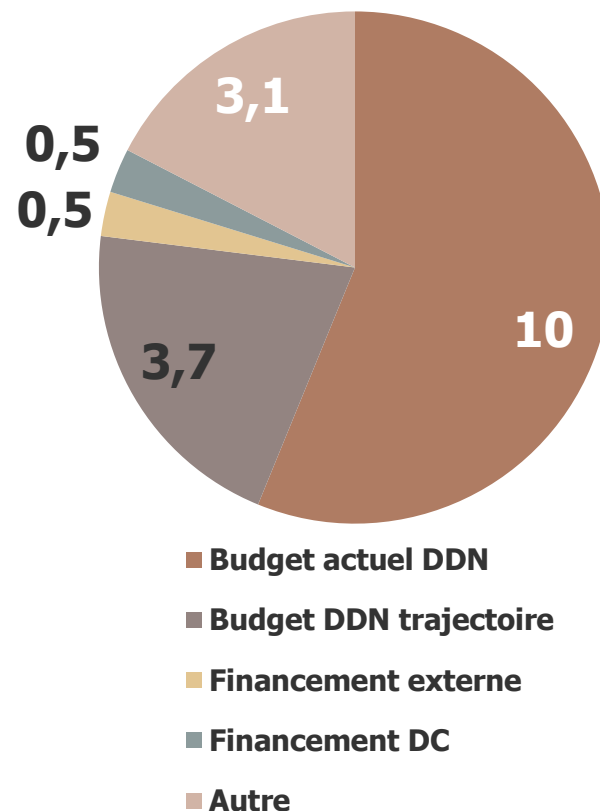
La trajectoire budgétaire 2018 – 2022 de la DDN établie et les financements externes identifiés (DC, ICC) **couvrent plus de 80 % du besoin de financement** du SDN

Le **besoin de financement additionnel s'établit donc à environ 3 M€** sur 5 ans (hors masse salariale)

Plusieurs pistes d'optimisation des coûts (et du niveau de service) sont possibles selon les **choix de sourcing et opportunités de coopérations renforcées** :

- / Stratégie applicative et d'hébergement (libre vs. éditeur, mode SaaS vs. hébergement interne sur plusieurs programmes (services de communication / collaboratifs, LMS, CEN, etc.)
- / Potentiel de mutualisation / extension / évolution du DC Angevin à d'autres partenaires (LMU ? Coll ter ? Education ? Besoins de UA ?) – Labellisation Infranum à étudier ?
- / Mutualisations / coopérations avec LMU sur déploiement SIHAM, bouquet de services numériques / hébergement
- / Mobilisation du PIA / Thélème pour amorcer le programme « transformation de l'offre de formation par le numérique »

Budget SDN 2018 – 2022 par source de financement (en M€)



Afin de mener à bien les projets, il est nécessaire d'incarner les rôles de MOA et de sponsor*

	N° du projet	Programme	Projet	MOA		N° du projet	Programme	Projet	MOA	
VP Innovation Pédagogique / Directeur de composante	1	Transformer l'offre de formation initiale et continue et les enseignements par le numérique	Se doter d'une plateforme de gestion des contenus (acquisition, numérisation, stockage) et de production éditoriale numérique (CEN)	STN	VP CA / DGS	28	Moderniser le SI de gestion et de pilotage	Rénover le SIRH (projet de migration vers SIHAM) et adapter les briques applicatives et référentiels adjacents	DRH	
	2		Se doter d'une plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) à l'état de l'art	STN		29		Moderniser / renouveler le SI immobilier et accompagner les usages métiers	DPI	
	3		Développer des services de Learning Analytics évolués (tableaux de bord, repérage de décrochage, aide à la réussite, etc.)	DEVE		30		Définir une stratégie de dématérialisation globale	DGS	
	4		Adapter les salles et les espaces de travail	DPI		31		Poursuivre la dématérialisation des processus support	DGS	
	5		Établir le plan d'affaires et le modèle organisationnel pour opérer l'offre de formation continue	DFC		32		Dématérialiser les processus transverses et actes de gestion	DGS	
	6		Mener une étude de cadrage sur les plateformes LMS FI/FC et de gestion de la formation continue	DFC		33		Dématérialiser les processus métiers	DEVE	
	7		Se doter des outils / plateformes de gestion (commerciale, relations apprenants, etc.) et de production de la formation continue	DFC		34		Mettre à disposition des tableaux de bord de pilotage de l'UA	DPE	
VP Recherche / Directeur de laboratoire	8	Soutenir et optimiser les activités de la recherche et des laboratoires	Mettre en place au sein des laboratoires des cahiers de laboratoires électroniques	DRIED	VP Numérique / Directeur de composante	35	Soutenir l'innovation et accompagner les acteurs au développement du numérique	Définir un plan de gestion de la donnée UA, poursuivre la mise en place de référentiels et s'inscrire dans une démarche RGPD	DPE	
	9		Outiller et industrialiser les réponses aux AAP	DRIED		36		Faire évoluer l'outillage de pilotage de la masse salariale	DPE	
	10		Mettre en place un outillage de recensement des talents et expertises scientifiques	DRIED		37		Mettre en place un SI Pilotage	DPE	
	11		Définir un Data Management Plan des données de la recherche	DRIED		38		Mettre à disposition une plateforme intégrée de gestion d'un CE pour les personnels de l'UA	DCI	
	12		Constituer et partager un inventaire des équipements de la recherche	DRIED		39		Définir et mettre en place le plan d'accompagnement au changement	DRH	
	13		Gérer et piloter les contrats de recherche	DRIED		40		Mettre en place les dispositifs RH et financiers au sein de l'UA pour amplifier le développement du numérique	DRH	
	14		Définir et déployer la politique de signature et de référencement des publications et des données de la recherche	DRIED		41		Mettre en place une assistance digitale 24/24 pour toutes les populations	DCOM	
	15		Mener une étude visant à déterminer les moyens d'amplification de l'exposition des travaux de la recherche	DRIED		42		Mettre en place et promouvoir un dispositif dédié à l'innovation	DCOM	
VP étudiant / VP Numérique	16	Mettre à disposition un bouquet de services numériques à l'ensemble des populations de l'université	Mener une étude de cadrage sur les solutions de services numériques	STN	VP Numérique / Directeur de composante	43	Disposer d'infrastructures numériques à l'état de l'art	Accompagner les acteurs de l'université dans les démarches d'innovation	DCI	
	17		Mettre en place un bouquet de services de communication	STN		44		Étendre la couverture Wifi indoor et outdoor et maintenir un excellent niveau de performance et de couverture	DDN	
	18		Mettre en place un bouquet de services de partage / stockage / sauvegarde	STN		45		Définir la stratégie d'hébergement et ou de migration vers le nouveau Datacenter	DDN	
	19		Mettre en place un bouquet de services de publication / usine site web	STN		46		Maintenir, faire évoluer et conforter les dispositifs de visioconférence	DDN	
	20		Mettre en place un bouquet de services collaboratifs	STN		47		Déployer les salles ICC en lien avec UBL	DDN	
	21		Faire évoluer le guichet numérique pour intégrer l'ensemble de l'offre de services numériques en fixe et en mobilité (UA AppSotre)	STN		48		Moderniser l'outillage du Helpdesk	DDN	
	22		Mener une étude sur les besoins d'un intranet / ENT / guichet numérique pour l'ensemble des populations pour favoriser le partage et la diffusion d'informations	DCOM		49		Se doter d'un système de gestion globale des impressions	DDN	
VP Culture, Initiatives et Communication / VP Numérique	23	Soutenir le positionnement et les relations de l'UA sur son écosystème	Faire évoluer le site web	DCOM	VP Numérique / Directeur de composante	50	Maintenir en conditions opérationnelles des infrastructures, des applications, etc.	Mener les projets d'évolution des infrastructures afin de les maintenir à l'état de l'art	DDN	
	24		Mener une étude visant à amplifier l'exposition et la valorisation des contenus éditoriaux de l'UA sur le web	DCOM		51		Maintenir en conditions opérationnelles les infrastructures	DDN	
	25		Se doter d'un outil de gestion des coopérations et des relations avec les tiers (partenaires, alumni, clients, prospects, etc.)	SUID		52		Maintenir en conditions opérationnelles les applications et services techniques existants	DGS	
	26		Mettre en place des plateformes collaboratives d'appui à l'innovation	DCI		53		Maintenir en conditions opérationnelles le parc	DDN	
	27		Favoriser la diffusion et publication des données produites par l'UA (OpenData)	DPE						

* Cf présentation des sponsors en page 20

Le SDN est soutenable en termes de ressources CP MOA et requiert une contribution maîtrisée des directions métiers

	déjà prévu
	< 5% de l'effectif
	< 10% de l'effectif

Le SDN requiert les ressources de CP MOA / Métiers suivantes :

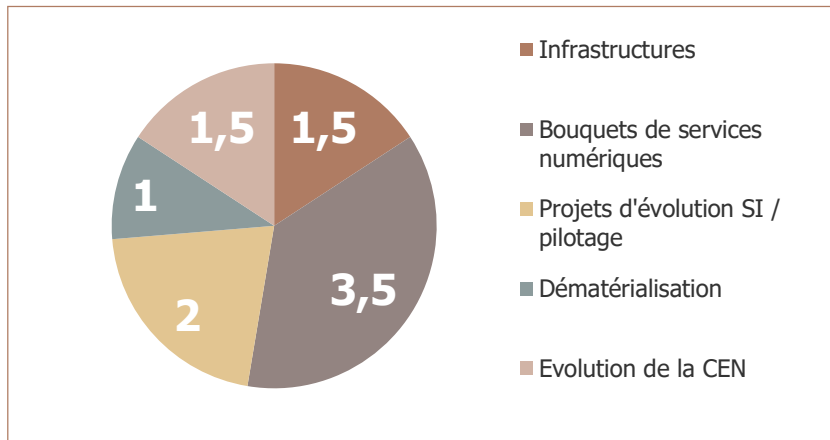
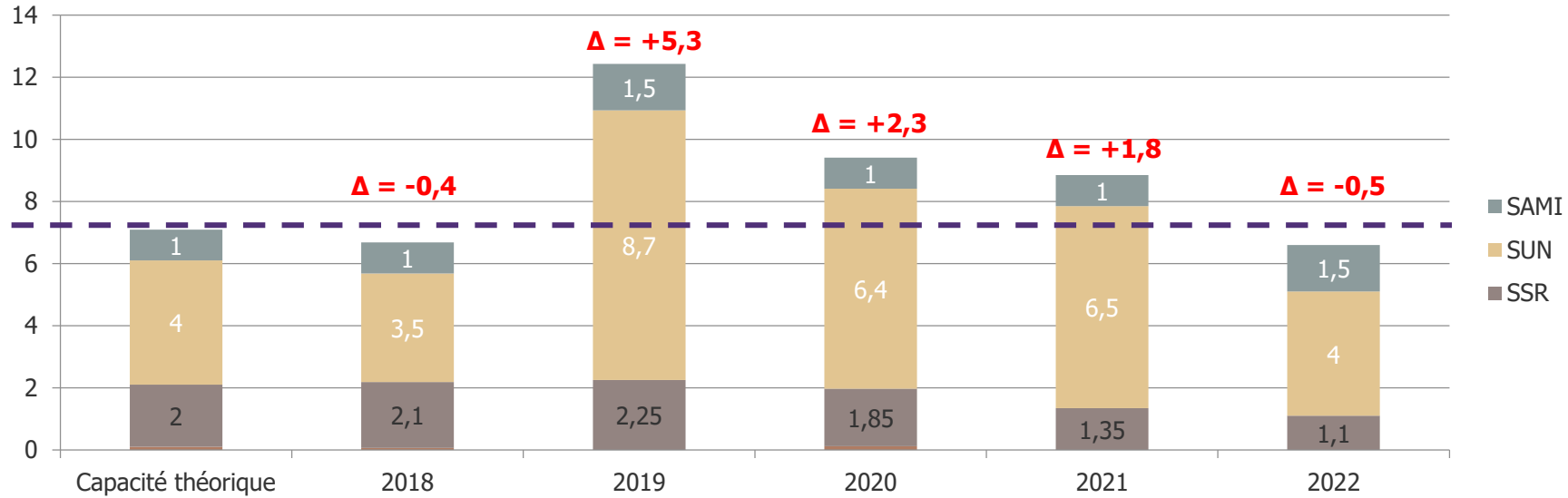
ETP MOA	Effectifs	2018	2019	2020	2021	2022
DCI	16			0,1		0,4
DCOM	9	0,25	0,1	0,1	0,25	0,25
STN	3	0,25	1	0,5	0,25	0,25
DEVE	14			0,25	0,25	
DFC	16			1,1	1,5	
DGS (dont MOA MCO)		2,1	2,25	2	2,25	2
DPE	9		0,6	0,25	0,5	0,5
DPI	12			0,2	0,3	0,3
DRH	17	1	1,05	0,2	0,2	0,2
DRIED	22	0,1	0,9	0,25		
SUIO	9			0,5		
Total général		3,75	6,0	5,5	5,5	3,9

/ **Le SDN représente un effort de 0,5 à 1 ETP par an pour les directions métier** (hors contributions ponctuelles des utilisateurs en mode projet) :

- > un **réel effort de la DRH sur SIHAM** avec un CP MOA dédié a minima ;
- > une **charge MCO (2 ETP) affectée artificiellement sur DGS et à répartir** sur n directions ;
- > un point d'attention sur la charge DFC en 2020 / 2021 pour **l'évolution des outils / plateformes de gestion** (commerciale, relations apprenants, etc.) et de production de la formation continue ;
- > un **dispositif d'AMOA externe** pour apport d'**expertise** et **appui au pilotage**.

Un déficit de ressources MOE d'environ 9 ETP sur 3 ans qui rend nécessaire le développement de mutualisation / optimisation et le recours à de l'AMOE externe

Besoins de ressources CP MOE (en ETP) vs ressources disponibles



Répartition des 9,5 ETP manquants par projets

/ **Une charge CP MOE conséquente en 2019 / 2020 / 2021 et dépassant largement la capacité à faire de la DDN :**

- > Programme de modernisation du SI de gestion et de pilotage : ~5 ETP.
- > Programme de mise à disposition d'un bouquet de services numériques : ~3,5 ETP.

/ **qui requiert d'étudier plus en profondeur les mutualisations et optimisations**

- > sur SI de gestion / pilotage : mutualisation possible avec LMU sur SIRH (-0,5) et synergies sur les projets de dématérialisation (-0,5)
- > sur bouquets de services : approche intégrée des services selon la stratégie applicative (potentiel de -1 à -1,5)
- > sur infras : synergies possibles sur dispositifs de visio et salles ICC (potentiel de -0,5)
- > À noter : veiller à ce qu'il n'y ait pas de recouvrement entre le STN (en tant que MOA) et la DDN.

Des redéploiements de moyens, des mutualisations, coordinations, financements externes, à bien doser pour permettre à l'Université d'Angers de concrétiser le SDN dans de bonnes conditions

/ **Redéploiements de moyens**

- > 0,4 ETP SAMI → SUN
- > 2 AAP THELEME → 1 ETP SUN
- > 3. Apport d'AMOE externe pour renforcer la capacité projet de la DDN (en particulier SUN) en 2019 et 2020.

/ **Mutualisation/Coordination/Externalisation des services et infrastructures**

- > 1.Datacenter → 1 ETP SSR
- > 2. ICC → 1 ETP STN par création DA
- > 3. Externalisation du service de téléphonie mobile → 0,3 ETP
- > 4. Externalisation messagerie à l'étude → 1 ETP

/ **Des recours à l'assistance externe ont été prévu dans les cas suivants :**

- > 1. Apport d'AMOA externe (expertise, pilotage) auprès des directions métiers et de la DDN ;
- > 2. Apport d'AMOE externe en sous-traitance de tâches que l'UA ne fait pas (tâche répétitive, intervention physique, etc.) ;
- > 3. Apport d'AMOE externe pour renforcer la capacité projet de la DDN (en particulier SUN) en 2019 et 2020.

/ Concernant la maîtrise d'ouvrage : prévoir un **renfort au STN (0,5 à 1 ETP)** et le **recours ponctuel à de l'AMOA** (expertise métier, appui au pilotage) à hauteur **de 0,5 à 1,5 ETP par an** et réparti sur plusieurs projets → enveloppe globale de 1,2 M€ sur 5 ans.

/ Concernant la maîtrise d'œuvre : en restant à effectif constant prévoir des **recours ponctuels à des prestataires externes pour absorber les pics de charge** → enveloppe AMOE prévue de 0,4 M€ (sous-traitance) portée à 1,4 M€ sur 5 ans (pour renforcer la capacité projet).

/ **À noter : il conviendra de réajuster chaque année ces estimations et de favoriser dès que possible la factorisation des projets et les mutualisations possibles pour optimiser la charge et les coûts.**

La mise en œuvre du SDN nécessitera une fonction numérique forte et un dispositif d'accompagnement renforcé

Plusieurs sujets sur **l'organisation de la fonction « numérique »** sont soulevés et restent à instruire (*)

- / Restructuration des activités des **audiovisualistes**
- / Etude autour des moyens informatiques **des SFR et plus largement de la recherche.**
- / **Évolution** du cadre RH et du périmètre **d'intervention de la DDN** (Prise en charge centralisée des postes informatiques, Centralisation des missions et des tâches de la DDN, Poursuite de la mise en place des pôles du SAMI)
- / Missions (MOA / AMOA sur certains projets transverses) **du STN et rôles du CDO** (dont prospective et à innovation numérique (cf. ci-contre)
- / **Aboutissement en 2020 du dimensionnement du Lab'UA**
- / **Création d'une fonction DPO** (en lien avec la réglementation RGPD qui impose la création d'un « délégué à la protection des données)

Le SDN propose un **dispositif et un programme d'accompagnement** qui restent à préciser / valider

- / Plan **d'accompagnement au changement** de la transformation par le numérique pour les agents et les E/C : formation, acculturation, communication, accompagnement opérationnel, etc.
- / **Dispositif RH et financier de soutien** à la transformation de l'offre par le numérique (porté à 200 k€ / an)
- / **Dispositif d'expérimentation et de veille sur les nouvelles technologies** (robotique, chatbot, imprimante 3D, IA, blockchain, etc.) avec une dotation de 200 k€

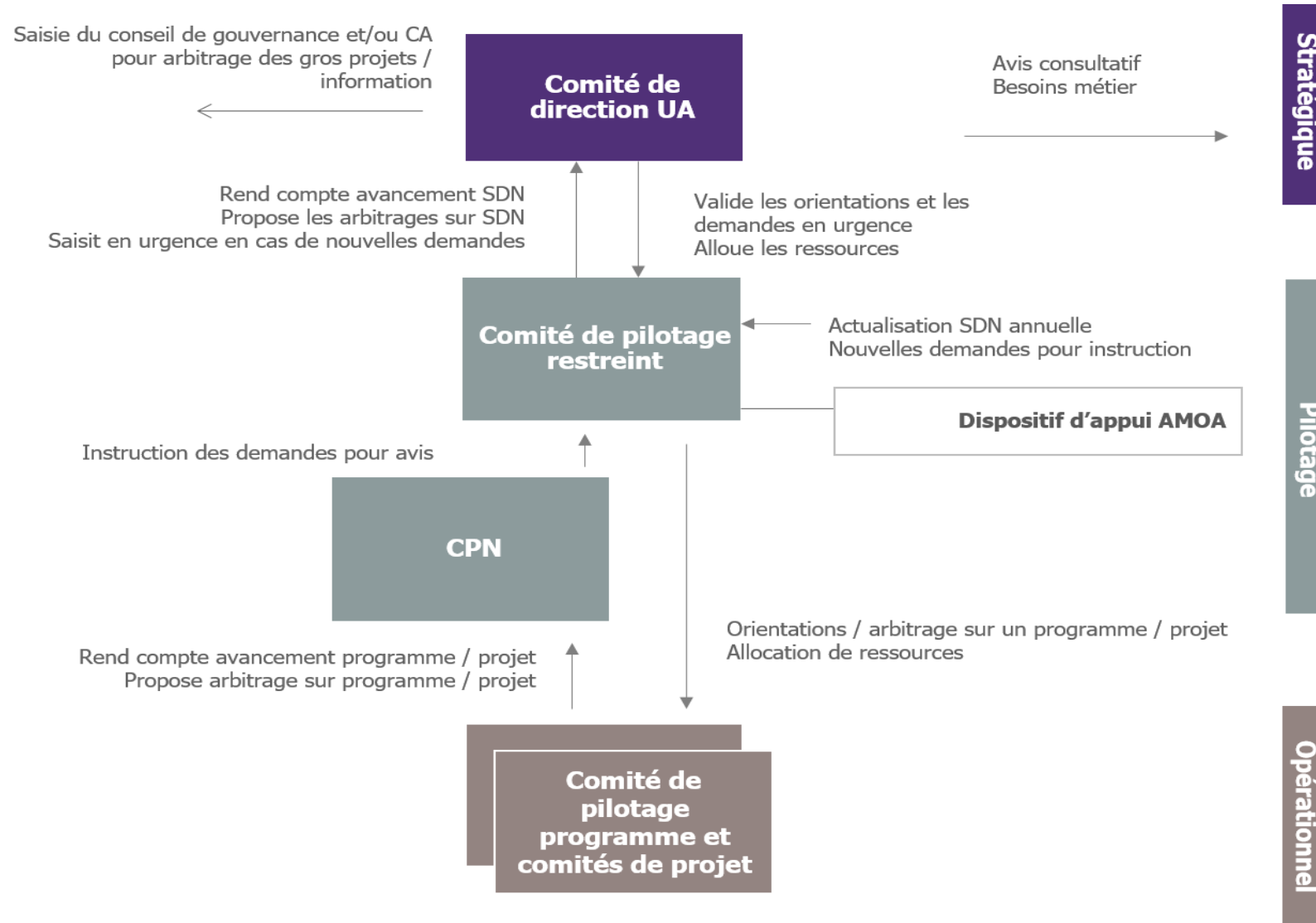
(*) Principalement hors périmètre de la mission SDN en cours



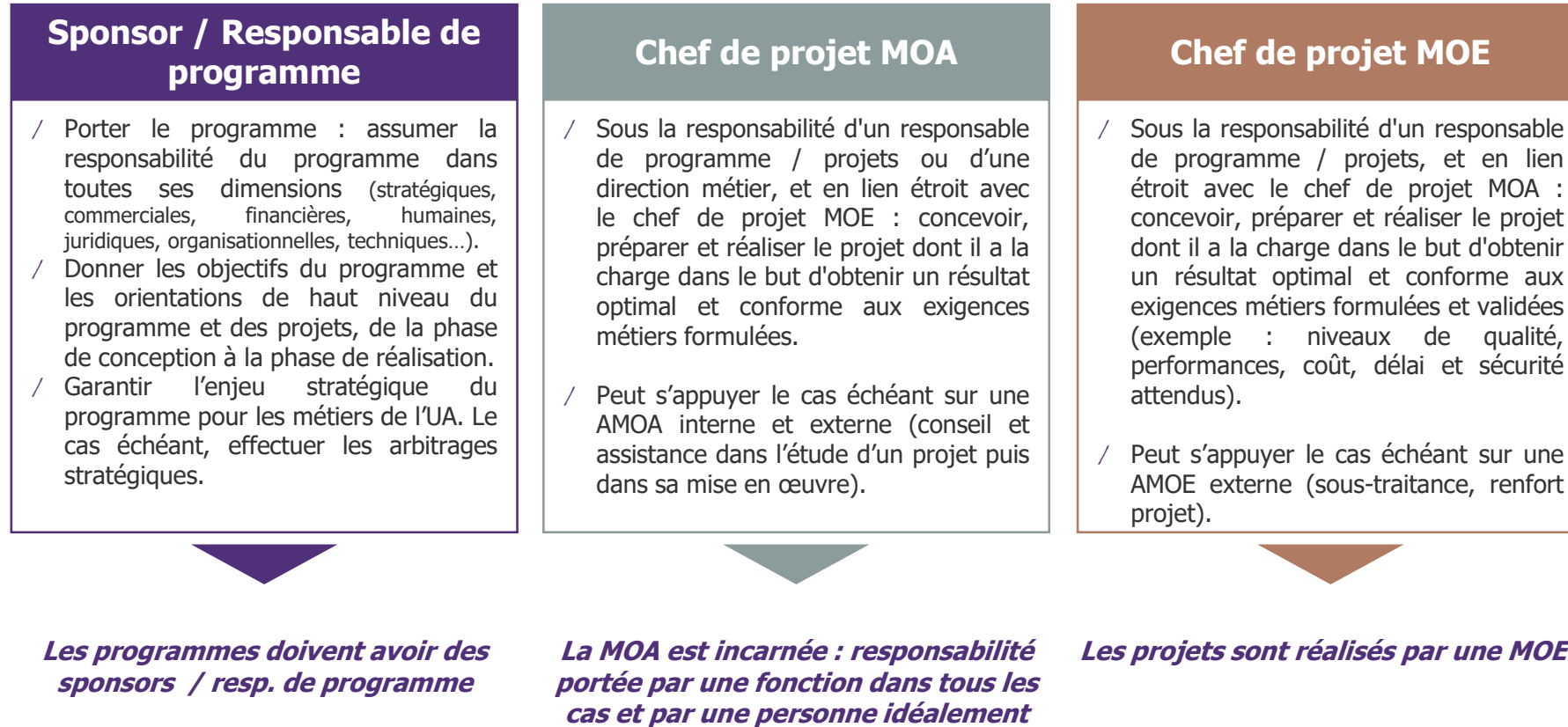
/ 05

Gouvernance et pilotage

La proposition de gouvernance ci-dessous assure le portage politique du numérique et associe largement les représentants qualifiés d'UA



Chaque programme est porté par un sponsor et chaque projet est porté par une maîtrise d'ouvrage



L'accélération de la transformation numérique passe par l'identification de ressources dans les composantes (y compris laboratoires) qui pourront incarner le rôle de sponsor

Programmes	Proposition de sponsors
P1 - Transformer l'offre de formation initiale et continue et les enseignements par le numérique	➔ VP Innovation Pédagogique / VP CFVU
P2 - Soutenir et optimiser les activités de la recherche et des laboratoires	➔ VP Recherche / Directeur SFR (Frédéric Saubion)
P3 - Mettre à disposition un bouquet de services numériques à l'ensemble des populations de l'université	➔ VP étudiant / VP Numérique
P4 - Soutenir le positionnement et les relations de l'UA sur son écosystème	➔ VP Culture, Initiatives et Communication / VP Numérique
P5 - Moderniser le SI de gestion et de pilotage	➔ VP CA / DGS
P6 - Soutenir l'innovation et accompagner les acteurs au développement du numérique	➔ VP Cohésion / VP Numérique
P7 - Disposer d'infrastructures numériques à l'état de l'art	➔ VP Numérique / DDN
P8 - Maintenir en conditions opérationnelles des infrastructures, des applications, etc.	➔ VP CA / DGS

La gouvernance du SDN nécessite la mise en place d'un certain nombre de processus et d'outillages

DES PROCESSUS DE SUIVI, D'ACTUALISATION ET DE PILOTAGE DU SDN, DONT :

- l'analyse et la prise en compte d'un nouveau besoin ;
- le suivi et la coordination du portefeuille projets en cours ;
- le pilotage du portefeuille projets ;
- La préparation des arbitrages.

DES FICHES DE POSTES DÉTAILLANT LES PROFILS DES ACTEURS SUIVANTS :

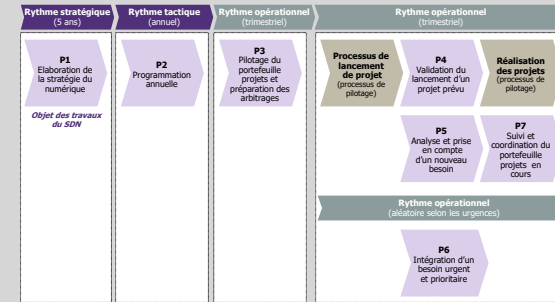
- directeur de Programme ;
- chef de projets MOE ;
- chef de projet MOA ;
- responsable de l'architecture numérique.

UN PORTEFEUILLE PROJETS CONSTITUÉ DE :

- Une synthèse globale des projets ;
- Un planning consolidé, des matrices consolidées de suivi des charges RH et des investissements, un suivi des indicateurs d'avancement, etc. ;
- Des fiches par projet.

DES TABLEAUX DE BORD DE SUIVI PAR PROJET ET PAR PROGRAMME

Exemple de processus de suivi



Exemple de fiche de poste

Identification	<p>Quel que soit le type de programme, il doit exister un directeur de programme. Ce rôle est attribué de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Programmes métier : il est normalement mis en œuvre par une direction métier. Le directeur de programme est le directeur. Autres programmes (attractivité de l'offre) : le directeur de programme est le directeur de la direction qui porte l'activité de la majorité des projets (Direction de la communication, etc.) Programmes transverseaux : un membre de l'équipe de direction comme directeur de programme (en fonction soit de l'implication de sa direction sur certains projets de ce programme, soit de l'intérêt personnel du directeur sur les sujets traités). Programme infrastructure (gérés directement par la DSI) : le directeur de programme est nommé au niveau de la DSI.
Rôle	<p>Le directeur de programme intervient essentiellement lors des jalons majeurs, qui sont les réunions de pilotage du programme où est dressé le bilan du programme et sont esquisés les principaux éléments quantitatifs et qualitatifs du programme.</p>
Charge	<p>Le directeur de programme tient le rôle de propriétaire du programme. Il a la responsabilité de l'élaboration, du bon déroulement et de l'atteinte des résultats concrets du programme. En pratique, il a trois types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il élabore le programme par fixation des objectifs à atteindre et par identification des sujets qui le composent. Il suit et pilote le programme, avec l'assistance du responsable et l'architecture numérique et un comité de programme. En fin de mandat, il est responsable de l'expertise au titre du programme présenté au Comité de direction.

Exemple de fiche projet

Détail des fiches projets

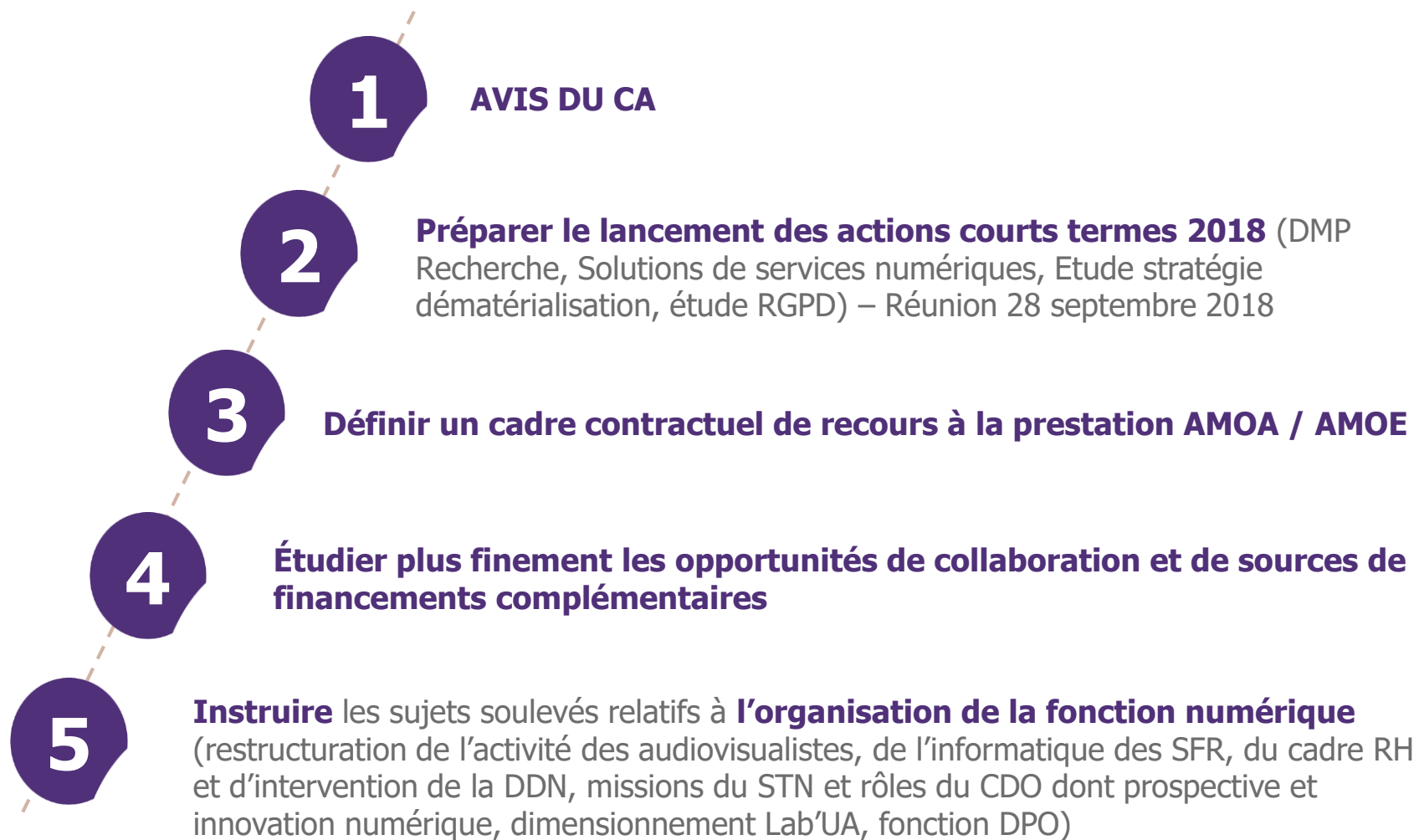
Projet		Nature et disponibilité de la solution	
1	Suivre et gérer les contrats, les conventions et les appels à projet	Legal	Suite et développement outils spécifiques Classé en clair
Planning			
S2 2016	S1 2017	S2 2017	S1 2018
Estimations financières et RH			
Charges RH (€)		Estimations budgétaires	
CP MOA	100	Fonctionnement	Investissement
CP MOE	200		
MDE	400	15 M€	05 M€



/ **06**

Prérequis lancement SDN

Pour un départ lancé post-CA : valider les sponsors, préparer le lancement des actions et instruire les besoins d'évolution d'organisation de la fonction numérique





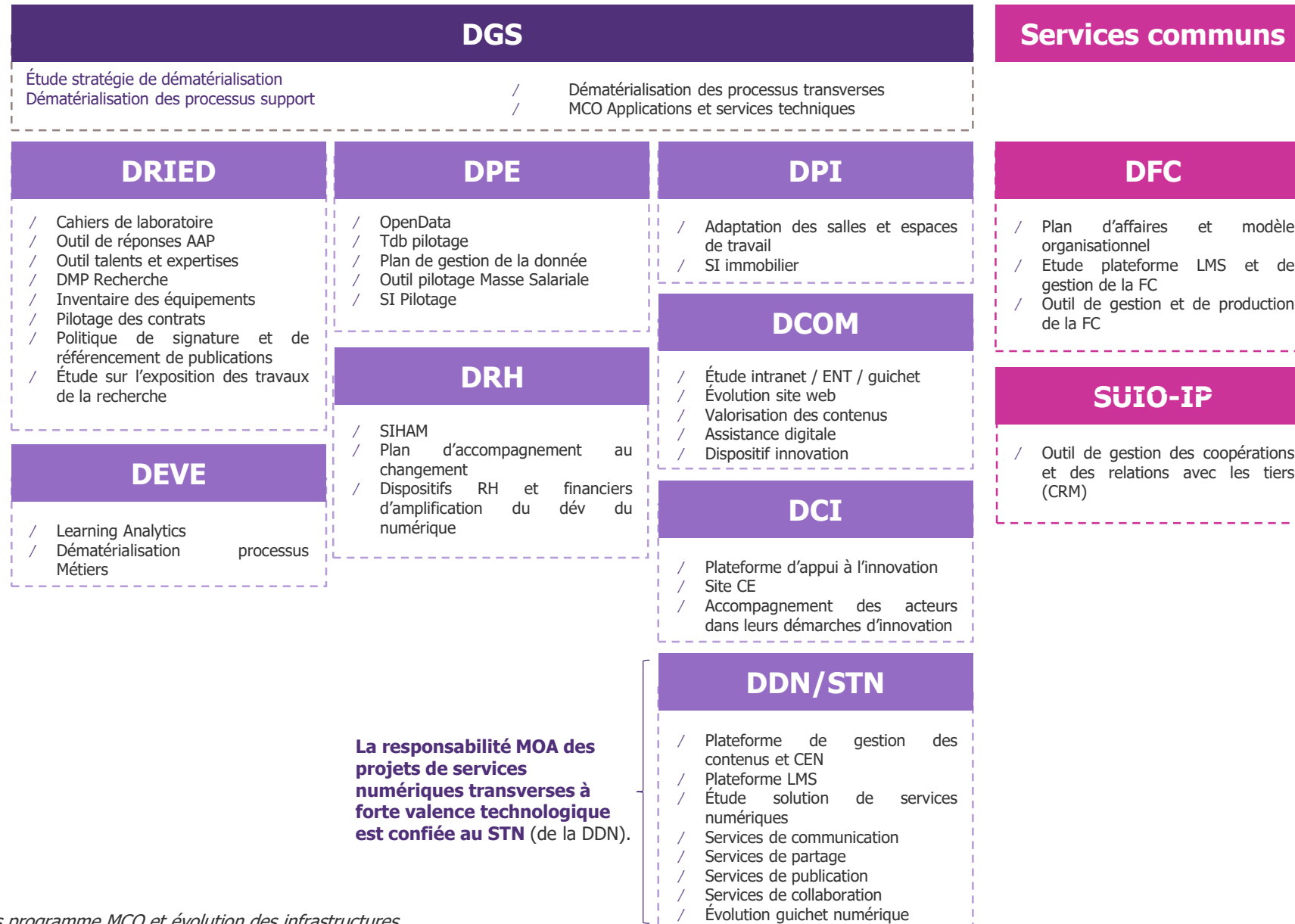
/ 07 Annexes

Description des instances de gouvernance du SDN

	CODIR/CoGOuv Université	Comité de pilotage restreint	CPN	Comités de pilotage programme
Composition	<ul style="list-style-type: none"> / Président / VPs / DGS / DGA / Chef de cabinet / Doyens et directeurs 	<ul style="list-style-type: none"> / VP numérique / DDN / DGS 	<ul style="list-style-type: none"> / VP Numérique / VP étudiant / VP délégué à la valorisation scientifique / VP déléguée aux relations avec les milieux économiques / VP déléguée à l'innovation pédagogique / DDN / DGS / Directeurs de composantes / Représentants et étudiants élus (CA, CR, CFVU) 	<ul style="list-style-type: none"> / Sponsor / Responsable de programme (MOA) / AMOA le cas échéant / DGA / MOE / DDN / Responsable de services DDN / Doyens et directeurs
Fréquence	Semestrielle	Mensuelle	Bimestrielle	Bimestrielle
Rôle	<ul style="list-style-type: none"> / Valider les orientations remontées par le comité de pilotage restreint / Arbitrer les points remontés par les différents comités de pilotage programme / Allouer les ressources / Arbitrer les projets structurants existants / Valider / arbitrer les nouvelles demandes ou les nouveaux besoins débouchant sur des projets structurants 	<ul style="list-style-type: none"> / Piloter et suivre le portefeuille projets dans son intégralité / Analyser les risques et proposer des plans d'action associés / Rendre compte de l'avancement du SDN au CODIR / Mettre à jour le portefeuille projets 	<ul style="list-style-type: none"> / Suivre l'exécution des travaux du SDN / Informer et restituer les principales avancées aux composantes / Proposer des arbitrages sur les projets / programmes / Soumettre des propositions au CODIR et au comité de pilotage restreint (ajout d'un projet, réorientation, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> / Piloter l'avancement des projets portés par les directions métier et les programmes du SDN / Arbitrer les nouvelles demandes ou les nouveaux besoins débouchant sur des projets / S'assurer du respect des délais et des objectifs des programmes / Effectuer un suivi du budget et des principaux risques au niveau programme / Allouer les ressources

Les comités projets ne sont pas décrits dans cette slide mais devront néanmoins exister et être une source de remontée d'information pour les comités de pilotage programme.

Répartition des projets par Direction



POUR VOTE

3.3 Bilan dispositif Chèque Sport-Culture-Loisirs

Conseil d'administration du 5 juillet 2018

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 : Rappel

- Dispositif s'inscrivant
 - dans le développement
 - d'une offre de type CE
 - de l'amélioration de la qualité de vie de ses personnels
- Bénéficiaire d'un chèque de 30 euros au choix
 - Autour de 3 axes
 - Encourager la pratique sportive sur le campus (réduction de l'inscription au SUAPS)
 - Accéder à une offre de réduction auprès des partenaires culturels de l'UA
 - Compléter cette offre par une offre Loisirs
 - Sur les périmètres traditionnels des ayant droits aux prestations sociales
 - L'UA doit être l'employeur principal
 - Titulaires
 - Contractuels dont la présence est supérieure à 6 mois et dont l'interruption du ou des contrats est de moins de 4 mois.
- Ce dispositif a été proposé par la Commission des Personnels (COPE)



3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 : Quelques chiffres

- 637 chèques distribués
 - 206 chèques sports au SUAPS (32,3%)
 - 264 personnels inscrits pour 384 activités (215 inscrits en 2016-2017 pour environ 300 activités)
 - 101 Pass Culture (15,69%)
 - 330 Chèques Loisirs (51,8%)
- Répartition
 - 484 Biatss (76% des chèques distribués)
 - 153 Enseignants / Enseignants-Chercheurs (24% des chèques distribués)
- Ramené à la population
 - Un dispositif qui a touché 1/3 des personnels (34%)
 - Plus de 50% des BIATSS
 - 15% des Enseignants / Enseignants-Chercheurs
- Un angle pouvoir d'achat qui a bien fonctionné

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 : Quelle mise en œuvre ?

- Dans le détail

- EEC : répartition relativement équitable sur les 3 dispositifs
 - Sport : 36,6%
 - Culture : 26,1%
 - Loisirs : 37,2%
- Biatss : une nette préférence pour le chèque Loisirs
 - Sport : 31%
 - Culture : 12,6%
 - Loisirs : 56,4%

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 : Quelques chiffres

- Bilan satisfaisant

- 1^{ère} édition
- Une communication
 - Bouche à oreille
 - Ampleur retenue à cause d'un vote tardif au CA
- Dispositif globalement bien reçu

3.3 Renouvellement de l'attribution du chèque cadeau à destination des personnels pour l'année 2018/2019 : Edition 2018/2019

- Dispositif identique
- Calendrier
 - Du 1^{er} septembre au 31 octobre
- Amplifier 2 axes
 - Inscription au SUAPS : **sport santé / mieux être au travail**
 - 1 Pass culture retravaillé

4. Ressources Humaines

4.1 Indemnité spéciale de mission pour compenser les frais engagés pour la garde d'enfants – **vote**

4.2 Référentiel des Enseignants et Enseignants Chercheurs – **vote**

4.1 Indemnité spéciale de mission pour compenser les frais engagés pour la garde d'enfants

- *Présentation par Mme HOCQUET, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale*

L'Université d'Angers souhaite participer à la prise en charge des frais engagés par les agents pour la garde de leurs enfants lors de mission et/ou formation dès lors qu'une nuit d'absence du domicile est nécessaire.

⇒ mise en place d'une **indemnité spéciale de mission pour compensation de frais de garde**

Public : tous les personnels, dont l'Université est l'employeur principal, titulaires ou contractuels, sont concernés

Conditions d'octroi : les agents doivent disposer d'un ordre de mission attestant de la réalité de la mission, avoir la responsabilité parentale d'un enfant de moins de 16 ans, justifier des frais de garde réellement engagés

Instruction des demandes : instruction et validation des demandes par l'assistante sociale (via un nouveau formulaire) qui les transmet ensuite à la DRH pour mise en paiement, puis prise en charge et paiement par l'Agent comptable

Montant de l'indemnité : **55€** bruts par nuitée (montant correspondant à une prise en charge de **5h de garde** au tarif conventionnel Pajemploi, soit la moitié d'une nuit de 10h)

Date d'application : à/c du 1^{er} septembre 2018

- **POUR VOTE**

4.2 Référentiel des Enseignants et Enseignants Chercheurs

- *Présentation par Didier LE GALL, Vice-président en charge du Conseil d'administration.*
- *Adopté à l'unanimité par les membres du CT le 19/06/2018 (9 voix pour).*

Le référentiel national des équivalences horaires (arrêté du 31 juillet 2009) fixe le cadre des responsabilités susceptibles d'être valorisées dans les obligations de service d'enseignement des enseignants-chercheurs.

- Pour l'Université d'Angers, les activités éligibles au titre du référentiel concernent également les enseignants du second degré, à l'exception des responsabilités exercées au titre de la recherche.
- Ces activités ne peuvent donner lieu à une prise en compte automatique sous forme de décharge.
- La prise en compte des activités sous forme de décharge ne pourra excéder 64h pour un enseignant chercheur et 128h pour un enseignant.



4.2 Référentiel des Enseignants et Enseignants Chercheurs

Il appartient aux Conseils de gestion de chaque composante de déterminer les responsabilités spécifiques qui seront retenues et prises en compte dans le cadre des fourchettes figurant dans le tableau annexe.

- Certaines activités (montage de projets innovants ou scientifiques par exemple) pourront donner lieu à indemnité dès la phase de rédaction après avis du directeur de composante et de la commission recherche.
- Le portage de projets stratégiques pour l'établissement (Thélème, projets d'innovation pédagogique) pourra être pris en compte au-delà des 64/128h référencées ci-dessus après avis du directeur de la composante et par décision du président.

4.2 Référentiel des Enseignants et Enseignants Chercheurs

POUR VOTE

REFERENTIEL NATIONAL DES EQUIVALENCES HORAIRES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS			
ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Description des activités à prendre en compte (extrait de l'arrêté du 31 juillet 2009)	FONCTIONS	H ETD	Financement
I. – Innovation pédagogique et accompagnement			
Accompagnement	Accompagnement pédagogique des E et EC, des enseignants contractuels (compagnonnage, tutorat...)	0 à 12	composante ou formation
Conception et développement d'enseignements nouveaux ou de pratiques pédagogiques innovantes (dont mise à jour) sur la base d'une proposition validée	Transformation d'1h de cours en présentiel en distanciel : libellé "cours à distance" sur CELCAT - A partir de 6h d'enseignement mis à distance sur moodle (livre ou leçon) - Incluant exercices d'autoapprentissage, forum	année 1 : 1h ETD = 2h années suivantes = 1h ETD	composante
	Transformation des méthodes pédagogiques (1h CM=1h TD) - A partir de 12h d'enseignement transformées avec 2 transformations simultanées (amphi inversé, évaluation par les pairs sur moodle, jeux sérieux...), cours en anglais	Rétribution par groupe de 40 étudiants : année 1 : 12h ETD = 16h ETD les 3 années suivantes : 12h ETD = 16h ETD	
II. - Activités d'encadrement d'étudiants en formation initiale, continue, dans le cadre de l'apprentissage et de la VAE			
Validé par fiche assurant la traçabilité des entretiens	Mise en place d'une formation par alternance, lancement ; différents ajustements maquette	12 - 1 seule fois	composante
	Responsable de tuteurs d'accompagnement (5 minimum) Enseignant référent (20 étudiants de 1ère année)	0 à 15 0 à 6	composante composante
Suivi de stage (suivi étudiant et maître de stage, suivi et rapport) uniquement si donnant lieu à rapport de stage, fiche de suivi de stage après visite, jurys de soutenance de stage	Suivi de stage - formation initiale - selon formation et niveau - licence, master	0 à 5	composante
	Suivi de stage - formation en alternance - selon formation	0 à 12	composante
	Suivi de stage - DU - alignement suivant formation et niveau		budget propre
Encadrement de projets tutorés, de fin d'études et d'apprentissage	Projet tutoré (3 à 5 étudiants) - formation initiale ou alternance	0 à 8	composante
Encadrement de thèses d'exercice (après validation finale)	Doctorat	0 à 4	composante
VAE : accompagnement individualisé et participation aux jurys	Suivi VAE de l'enseignant référent	4 par dossier soutenu	DFC
III. – Responsabilité de structures ou de missions pédagogiques			
Responsabilité de département, filière, diplôme, parcours, certification, de la coordination des stages A apprécier selon effectifs	Assesseur, vice-doyen ou directeur-adjoint (ISTIA, IUT,...)	12 à 48	composante
	Directeur des études de l'IUT	24 (+ 6 par groupe)	composante
	Responsable de Département	0 à 40	composante
	Responsable année L et M, diplôme, parcours, mention, Directeur des études	0 à 36	composante
	Responsable stages hospitaliers	0 à 24	composante
	Responsable d'une formation CU ou DU, DAEU		budget propre
Responsabilité de la mobilité internationale.	Responsable Relations Internationales de composante	0 à 24	composante
Pilotage de projets pédagogiques internationaux.	Porteur de projet international : création diplôme international	0 à 24	composante
	Porteur de projet Erasmus Mundus-Tempus : création	0 à 24	composante
Participation au jury et au comité pédagogique d'une formation en convention (déplacement dans ses locaux)	Jury (+ comité pédagogique + conseil de perfectionnement)	6h/an	composante
	Salons, journées portes-ouvertes...	0 à 1h/ demi-journée	composante
Responsabilité d'une mission pédagogique particulière en composante : collecte de la taxe, insertion professionnelle, formation continue, Ptx, Certification langues, etc...)	Chargé de mission en composante, responsabilité en composante à faire valider par conseil de gestion	0 à 48	composante
ANIMATION, ENCADREMENT ou valorisation de la recherche			
Description des activités à prendre en compte	FONCTIONS	H ETD maximum	Financement
I. – Activités de direction de structures			
Direction d'une unité de recherche	Direction d'une UR dont le nombre de personnels titulaires est inférieur à 20	EA = 19 UMR = 24	composante
	Direction d'une UR dont le nombre de personnels titulaires est égal ou supérieur à 20 : bonification par tranche de 10 personnels titulaires supplémentaires	EA = 4 UMR = 6	composante
	Responsable de site d'une UR sous tutelle UA dont le nombre de personnels titulaires est inférieur à 20	EA = 12 UMR = 12	composante
	Responsable de site d'une UR sous tutelle UA dont le nombre de personnels titulaires est égal ou supérieur à 20 : bonification par tranche de 10 personnels titulaires supplémentaires	EA = 4 UMR = 6	composante
	Direction d'une SFR (à partager entre directeur,ric et adjoint.e)	48	composante
II. – Activités de l'exploitation ou de la gestion d'un équipement scientifique			
Responsabilité scientifique d'une PTF labellisée (BGO, Ibsa, TGR,...)	Exploitation ou gestion d'une plateforme technologique ou grand équipement	12	composante
III. – Activité d'animation de projet scientifique			
Coordination scientifique de projets de recherche européens	Porteur de projets européens H2020	maximum 48 soit 24h lors de la phase de rédaction du projet et 24h ensuite si projet financé	UA recherche
Coordination scientifique de projets de recherche stratégiques pour l'établissement dont département de recherche		maximum 48 sur demande motivée après avis du bureau de la commission recherche	UA recherche
AUTRES ACTIVITES OU ACTIVITES MIXTES			
Description des activités à prendre en compte	FONCTIONS	H ETD maximum	Financement
IV. – Missions d'expertise			
Mission d'assistant de prévention	Exercice d'une mission d'assistant de prévention d'une ou plusieurs unités de travail	24	établissement



5. Affaires générales et statutaires

5.1 Avis sur la nomination du nouveau Directeur du SUAPS – **vote**

5.2 Charte d'accueil des start-up - **vote**

5.1 Avis sur la nomination du nouveau Directeur du SUAPS

- Suite à la lettre adressée le 28 juin 2018 par M. PIETRINI, Directeur du Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS), et relative à sa démission à compter du 1^{er} septembre 2018, en vertu des statuts de l'Université d'Angers (titre V art. 5.1 dispositions générales « ... le/la directeur.ice est nommé.e par le/la président.e de l'université après avis du conseil d'administration »), la nomination de **M. Hervé FIOR** est présentée.

- **POUR VOTE**

5.2 Charte d'accueil des « start-up »

Conseil d'administration - 5 juillet 2018

**Présentation par M. CUSTAUD,
Vice-président délégué à la valorisation**

Objectifs généraux

- **Cadre harmonisé** pour l'accueil des start-up dans les locaux de l'UA → servira de base aux futurs contrats cadres
- **Définir des conditions favorables** qui aideront à l'émergence de start-up
- **Définir des règles** pour l'UA, les enseignants-chercheurs impliqués et les start-up

Le cadre

1. Projet d'**entreprise innovante** en lien avec les laboratoires ou les étudiants de l'UA
 - Valorisation de travaux de recherche de l'UA
 - Avec un potentiel de développement
2. Favoriser la **proximité** entre la jeune entreprise et un laboratoire/une composante
3. Respect des **principes légaux** en vigueur
4. L'expérience de l'accueil ponctuel de la start-up « **NEVA AEROSPACE Ltd** » au sein de l'ISTIA

Points spécifiques de la charte

Critères pour hébergement

1. **Accompagnement** de la start-up par un opérateur de valorisation
2. **Porteur de la start-up** (CEO) validé par le président d'université
3. **Hébergement validé** par le président d'université après approbation du directeur d'unité, du directeur d'UFR et d'un avis favorable de la CR
4. Sollicitation de la **commission de déontologie** pour nos enseignants chercheurs

Conditions d'hébergement

1. **Contrat cadre** (3 ans renouvelable 1 fois)
2. **Tarif d'accès aux locaux universitaires**
 - Coût réel évalué et mentionné dans le contrat cadre
 - Exonération sous forme d'avance remboursable à l'issue des 3 ans (numéraire ou part sociales)
3. **Accès aux équipements**
 - Equipements mis à disposition listés
 - Coût d'utilisation et d'entretien évalué et facturé
4. **Accès aux plateaux et plateformes**
 - Tarif académique hors UA ou tarif le plus attractif (3 premières années)

Relation partenariale

1. Comité de suivi
 - Président ou son représentant
 - Directeur de composante ou son représentant
2. Participation à une action de communication/formation
 - 1 fois / an minimum
3. Engagement de confidentialité réciproque
4. Tableau résumant les obligations des parties

Etablissement d'accueil	"Start-up"
Mettre en place un contrat cadre sur la base d'un contrat de licence, d'un contrat de collaboration	Valoriser les travaux de recherche
Fournir l'hébergement à proximité du laboratoire de recherche ou de la composante Mettre en place une autorisation d'occupation	Présenter les pièces préalables: n° siret, attestation d'assurance
Garantir les conditions minimales d'exercice (téléphonie, accès internet, électricité, eau...)	Se soumettre au règlement intérieur, aux règles d'hygiène et sécurité, respecter les périodes et horaires d'ouverture/fermeture
Garantir l'accès des personnels aux locaux (badges, clés...)	Transmettre la liste de ses personnels à l'Université Informé l'Université de tout évènement nouveau
Assister au comité de suivi	Convoquer un comité de suivi annuel, inviter le président de l'Université et le directeur d'UFR ou leurs représentants
Sensibiliser les enseignants chercheurs impliqués aux règles de déontologie	S'assurer que les enseignants chercheurs impliqués ont fait une déclaration à la commission de déontologie
Inviter la "start-up" aux formations à l'entrepreneuriat	Assister une fois par an à l'Université à une conférence ou participer à un atelier dans le cadre des formations à l'entrepreneuriat.
Respect du caractère confidentiel des activités de la "start-up" (propriété intellectuelle et industrielle)	Respect du caractère confidentiel des activités de l'Université

Start-up concernées

- **NEVA AEROSPACE Ltd**
 - Convention signée le 11 mai 2017
- **Gliocure**
 - accord cadre à signer pour le 7 septembre 2018
- **X-tils**
 - Projet en cours de construction

6. Enseignement et vie étudiante

Présentation par Mme MALLET, Vice-présidente Formation et Vie Universitaire

6.1 Conventions - **vote**

6.2 Renouvellement du D.U. « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée – **vote**

5.3 Création du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs – **vote**

5.4 Renouvellement du D.U. « Santé au travail : qualification infirmier - **vote**

6.1 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 03.07.2018 (28 voix pour)*
- Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines :
 - Convention de partenariat avec l'AMDOR (Licence professionnelle Coordination du handicap et vieillissement) – **pour vote**
 - Convention de partenariat avec l'ARIFTS (Diplômes d'Etat d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'assistant de service social) – **pour vote**

6.2 Renouvellement du D.U. « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée »

Adopté à la majorité par les membres de la CFVU du 04.06.2018 (24 voix pour et une abstention).

- Formation proposée par la Faculté de Santé.

POUR VOTE

Lien vers le document de synthèse

6.3 Création du D.U. « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs »

Adoptée à l'unanimité par les membres de la CFVU du 03.07.2018 (26 voix pour).

- Formation proposée par la Faculté de Droit, Economie, Gestion.

- **POUR VOTE**

- *Lien vers fiche de synthèse*

6.4 Renouvellement du D.U. « Santé au travail : qualification infirmier »

Adoptée à l'unanimité par les membres de la CFVU du 03.07.2018 (26 voix pour).

- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers fiche de synthèse*

7. Décisions prises par délégation du CA au Président

POUR INFORMATION

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation (article L712-3 du code de l'Éducation)



AGILITATEURS
université
angers